

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE 16.12.23 De Block - Activités parascolaires
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Dirk De Block
Conseiller communal
Houzeau de Lehaestraat, 20/A000
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 29/01/2024

Objet : votre question écrite du 16/12/2023 relative aux activités parascolaire pendant l'accueil de midi et après scolaire.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-annexé la réponse à votre question écrite du 16/12/2023 relative aux activités parascolaire pendant l'accueil de midi et après scolaire.

1. Par école: quelles activités sont proposées pendant la pause de midi (accueil du midi),
quelles activités sont proposées après l'école?

Sur le temps de midi :

- chaque école dispose d'une équipe d'animateurs qui animent les enfants une fois que ceux-ci ont fini de prendre leur repas du midi. Ces activités assurées par du personnel « interne » consiste en des activités sportives (avec petits matériels), des activités de jeux de société, etc.
- Indépendamment des activités effectuées par le personnel animateur, il y a, dans chaque école, du personnel enseignant qui se porte volontaire pour effectuer des « activités pédagogiques ». Le nombre d'activités par école est variable, car cela dépend du nombre d'enseignants qui se portent volontaires. Les enseignants, dans ce cadre, sont rémunérés via le volontariat défrayé. Les activités durent généralement 50 minutes et les groupes sont constitués d'environ 10 enfants. Les activités sont diverses et variées et ont toutes des buts pédagogiques visées : chant, éveil musical, jeux de société, danse, activités culinaires, activités théâtrales, cirque, comptines, lecture d'album, potager, netball, autres activités sportives, ateliers logico-mathématiques, jouer avec les nombres, jouer avec la langue française, développer l'esprit critique, etc.
- Durant le temps de midi et après la fin des heures scolaires, il y a également toutes les activités organisées dans le cadre du DAS (voir tableaux joints).

Après le temps scolaire :

- chaque école dispose d'une équipe d'animateurs qui animent les enfants une fois que ceux-ci ont fini de prendre leur repas du midi. Ces activités assurées par du personnel « interne »

consiste en des activités sportives (avec petits matériels), des activités de jeux de société, etc.

- Des études surveillées sont aussi mises en place.
- Des études dirigées sont aussi assurées par du personnel enseignant, sur base volontaire. Les enseignants, dans ce cadre, sont rémunérés via le volontariat défrayé. Les activités durent généralement 60 minutes et les groupes sont constitués d'environ 10 enfants.
- Des études dirigées sont aussi assurées par des tuteurs de l'association ScholaULB. Schola est présent dans toutes les écoles primaires communales (soit 12 écoles sur les 16). Des activités de remédiation y sont organisées à raisons de 2 jours/semaine (1h30 par jour) ou 3 jours/semaine (1h par jour). Chaque groupe est constitué de 6-8 enfants maximum. Jusqu'à 3 tuteurs sont présents dans les écoles.

2. Par école: Quelles organisations sont impliquées pour organiser ces activités?

La réponse a été donnée partiellement ci-dessus :

- Le personnel d'animation communal est impliqué (dans le cadre de leurs heures de travail)
- Le personnel enseignant (en dehors de leurs heures d'enseignant, sur le temps de midi et après 15h30 – via le bénévolat défrayé)
- Schola ULB
- Les personnes engagées via le DAS.

Chaque école a son fonctionnement qui est repris dans le projet d'accueil validé par l'ONE (voir annexes) dans le cadre du programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) mené par les coordinatrices ATL (Accueil Temps Libre).

3. Par école: Quel est le budget prévu pour ces activités, et par quel moyen ce budget est financé

Environ 220.000€, sur fonds propres par année sont prévus pour assurer les activités pédagogiques du midi et les études.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie Vandeput.

La Bourgmestre,



Catherine Moureaux.

DAS 2023-2024

Ecole 1

Intervenant	atelier	jour	heure
BAOBAB asbl	théâtre	mardi et jeudi	12h
NATALE Jessica	grapho moteur	lundi	12h
VERMOUT Caroline	jeux d'échecs	jeudi	12h
PARMENTIER Laetitia	danse	mardi	12h
PFAFF Mélanie	échecs et dames	mercredi	12h
EL MARRAKCHI Samira	jeux pédagogiques	lundi	12h
HOOGAERT Didier	netball	lundi	12h
IRANMANESH Hoda	gestion des émotions	lundi et mercredi	12h
Remua asbl	orchestre à l'école	mardi et mercredi	15h30/13h

Ecole 2

Intervenant	atelier	jour	heure
BARBARINO Cindy	jeux de langage	mardi et jeudi	12h
DE REGGE Jennifer	top chef	jeudi	12h
Donnini Muriel	jouons avec lettres	mardi	12h
Fredj Ibrahim	minifoot	lundi et vendredi	12h
NIYOTWIZERA Christelle	danse	vendredi	12h
Lambert Caroline	parcours d'artiste	vendredi	12h
Martin Delphine	jeux de société	jeudi	12h
Monnier Sophie/	Maux sur mots	lundi et vendredi	12h
Omari Bouchra	lire/plaisir	mardi	12h
Saïdi Mazarou Siham	vide ton cœur	lundi	12h
TEMSAMANI Najwa	jeux de société	jeudi	12h
Vanden Bosch Muriel	Maux sur mots	lundi et vendredi	12h
Foyer asbl	accomp. Rom	variable	

Ecole 5

Intervenant	atelier	jour	heure
BALIGANT Fanny	lecture	jeudi	12h
CHENTOUF Rahna	théâtre impro	lundi et jeudi	12h
MAGFOUL Nadia	arts/théâtre	lundi	12h
GENCAN Cécile	arts plastiques	lundi	12h
Chanter pour vivre ensemble Asbl	chorale	lundi	12h
ROLAND Marie	arts plastiques	vendredi	12h
SCHULKENS Aurélie	jeux de soc/danse	lundi et vendredi	12h
VAN LANCKER Céline	arts plastiques	mardi	12h

Ecole 6

Intervenant	atelier	jour	heure
Samuel Chess club	échecs	vendredi	12h15
STICCHI Sonia	psychomotricité relationnelle	lundi et vendredi	15h30
BELLALI Chaimae	logopédie	mardi	16h
Chanter pour vivre ensemble Asbl	chorale	lundi et vendredi	12h
BREDAEL Laura	psychomot relationnelle	mardi	12h15
AIDI MEJDOUBI Hanane	lecture	mardi	12h15
Théâtre ô plus asbl	théâtre	mercredi	14h
RAHMOUNI Yousra	logopédie	lundi	15h30
COCU Julien	théâtre	lundi	12h15
STRAIKY Aicha	informatique	mardi et jeudi	12h15
Remua asbl	orchestre à l'école	lundi et mercredi	15h30

Ecole 7

Intervenant	atelier	jour	heure
BADI Samira	ludo péda	mardi	12h15
BEN ABDALLAH SANA	peinture/jeux de société	jeudi et vendredi	12h15
BELLOUCHI Farah	téâtre	jeudi	12h15
BROODTHAERTS Dominique	coaching	jeudi	12h15
CALANTONI Céline	artistique	vendredi	12h15
DELCROIX Angélique	psychomot	jeudi	12h15
DE SMET Virginie	je récupère	lundi	12h15
LUMIA Maud	danse/psychomot	vendredi	12h15
KABBOURI Samira	méthodo et ludortho	lundi et mardi	12h15
MAECK Marine	jeux soc. Primo	jeudi	12h15
Foyer asbl	accop. Rom	variable	

Ecole 8 et 9

Intervenant	atelier	jour	heure
BENZOUEN Kaoutar	écriture	mardi	12h15
ANTOINE Aline	lecture en herbe	lundi	12h15
CHANTRAINE Manon	le geste d'écriture	lundi	12h
DELANOYER Jonathan	boxe et sports	lundi et mardi	15h30-12h30
DESCREVEL Stéphanie	école du dehors	jeudi	12h15
EL BAKKAL Amina	jeux de langage	lundi	12h15
FONTAINE Aurélie	graphisme/logico maths	jeudi et vendredi	12h15
LABARRE Oriane	danse/yoga	mercredi	12h15
MARKOVIC DUSAN	échecs et math	jeudi	15h30
MOSCATI Christel	langage primo	vendredi	12h15
OEBEL Yannick	jeux de langage	lundi	12h15
POCHET Olivier	psychomot	jeudi	15h20
POLET Marine	langage primo et lecture	vendredi	12h15
SCHEERS Marie-France	ça s'apprend	lundi et jeudi	15h20
THEWISSEN Alison	jeux de société	mardi	15h30

Ecole 10

Intervenant	atelier	jour	heure
AMEZIAN Rachid	jeux de ballon	mercredi	12h15
EKEN Done	néerlandais	jeudi	12h15
COOMANS STEPHANIE	travail autour du livre	mardi et jeudi	12h15
MESSAOURI SOAD	création de livre	mardi et vendredi	12h15
EL BOUDAMOUSSI SANAA	jeux de mots	lundi et vendredi	12h15
DELANDER Selena	danse du monde	mercredi	13h30
Chanter pour vivre ensemble Asbl	chorale	jeudi et vendredi	12h15

Ecole 11

Intervenant	atelier	jour	heure
BOUGANZIR Myriam	contes et cuisine	mardi et jeudi	12h
Katal Defense asbl (Willy Nmbongo)	boxe	mardi et mercredi	15h30/12h15
CAMUS Amélie	jeux de société	mardi	12h
VANDER POORTEN Audrey	éducation plastique	jeudi	12h
DELFILIPIS Domenica	football	lundi et mardi	12h15
VANDER RAAIJ Ivan	netball	lundi	12h15
Chanter pour vivre ensemble Asbl	chorale	mardi et jeudi	12h

Ecole 13

Intervenant	atelier	jour	heure
schola tutorat ukrainien	remédiation par le jeu	mardi	12h30
ARFAOUI Amal	remédiation par le jeu	mardi et jeudi	12h
Amandine Broeden	remédiation par le jeu	mardi et jeudi	12h30
VANBALBERGHE Céverine	conscience phonologique	mardi / jeudi	12h20
MNONGO KINANSANGA Isabelle	remédiation par le jeu	jeudi et vendredi	12h20
DE RAUW Clara	psychomot relationnelle	jeudi	12h
VANDEVOIR Danielle	psychomot relationnelle	jeudi	12h

Ecole 14

Intervenant	atelier	jour	heure
WALTENS JULIE	logopédie	mardi, jeudi et vendredi	12h
BOURLET Nina	atelier d'écriture	jeudi	15h30
CARBILLET Arthur	théâtre	mardi	15h30
Remua asbl	orchestre à l'école	lundi et mercredi	15h30 et 13h

Ecole 16

Intervenant	atelier	jour	heure
Tralala asbl	percussions	lundi, mardi et jeudi	12h

BAKAR Turkan	zumba	lundi, mardi, jeudi, vendredi	12h
BEN CHEIK Sherifa	confiance en soi	mardi et jeudi	12h15/15h30
DURAY Wendy	méthode de travail	lundi	12h30
JOUKOVSKY Valentine	environnement	jeudi	15h30
ZAANANI Farid	football	mardi	12h
RAHMOUNI Yousra	parole et apprent.	mardi	12h

Ecole 17

Intervenant	atelier	jour	heure
AJMIDAR Nissa	jeux de langage	lundi	12h
CHATAR Samia	atelier créatif	mercredi	12h
DELCROIX Angélique	graphomotricité	mardi	12h
CAMMAERTS Aurélie	méthodologie	jeudi	12h
DOYEN Carolle	logopédie	vendredi	12h
LASAGNI Tamara	art thérapie	jeudi	12h
GORETTI Frédérique	méthodologie	jeudi et vendredi	12h
RAHMOUNI Yousra	logopédie	jeudi	13h
MAES Chantal	danse	mardi et vendredi	12h
NMONGO Willy (asbl Katal defense)	self défense	vendredi	16h30
Schola asbl	tutorat	mardi et jeudi	15h30

Les ateliers en jaune sont ceux donnés par des personnes extérieures

Les ateliers durent généralement une heure

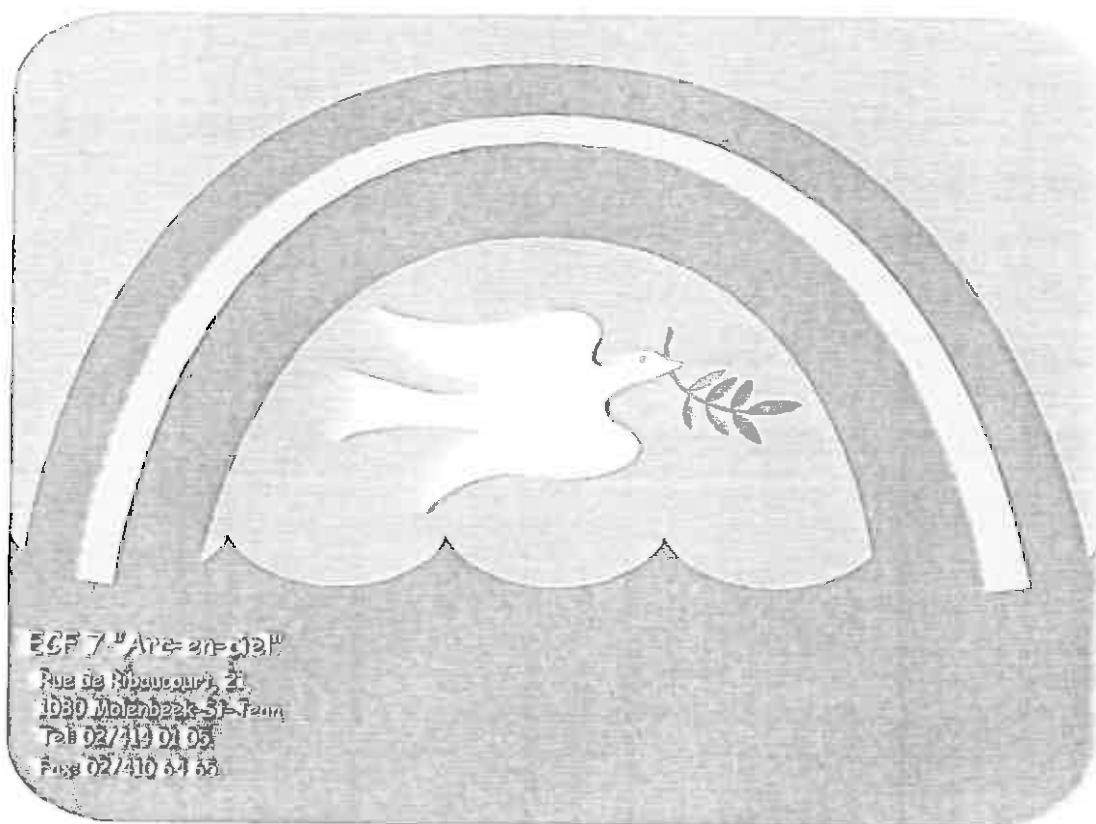


Projet d'accueil extra-scolaire

Ecole communale n°7

Arc-en-ciel

Rue de Ribaucourt 21 - 1080 Molenbeek



Introduction

Ce projet d'accueil a été réfléchi et rédigé par l'équipe d'animateurs ; Saloua, Filippa, Khadija, Layla, Rabha, Jennifer et le coordinateur Alpha. Avec la collaboration de Mme Samira (professeur de remédiation), Mme Nesrin (institutrice maternelle) et Mme Séverine (coordinatrice Accueil Temps Libre).

Ce projet s'adresse aux parents. Il complète le règlement de l'accueil extrascolaire, explique son fonctionnement et le rôle des animateurs. Nous demandons aux parents de signer un exemplaire du règlement et du projet d'accueil, pour accord.

En début d'année, une réunion est prévue entre les animateurs et les parents afin d'expliquer le fonctionnement de l'accueil extrascolaire. De plus, durant l'année scolaire trois "goûters parents" sont organisés par l'équipe des animateurs. Dont un grand goûter à la fin de l'année (fête de la garderie). Ces rencontres permettent aux parents de rencontrer l'équipe d'animation, de parler de leurs enfants, de l'accueil et de leurs attentes, afin de garder et de créer un lien.

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

a. Type d'accueil pratiqué

- ☐ Section d'accueil extrascolaire
- ☐ Section maternelle de 2 ans 1/2 à 6 ans
- ☐ Section primaire de 6 ans à 12 ans
- ☐ Enseignement Fondamental

b. Horaires et participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €
Midi	GRATUIT depuis mars 2019	
Soir	2,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	10,00 €
Mercredi	5,00 € > après 2 fois, forfait mensuel	10,00 €
Journée pédagogique	3,50 € la journée	

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces de garderie, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à la garderie est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 et 13h15 le mercredi, les enfants qui n'ont pas été récupérés par leurs parents seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable que celle-ci possède une décharge pour pouvoir emmener l'enfant.

Les animateurs/trices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

c. Contexte institutionnel

Pouvoir organisateur : l'Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles.

d. Inscription

La signature du bon de commande confirmera votre inscription à l'accueil extrascolaire. L'inscription permettra la lecture et la signature du projet d'accueil.

Attention, ce n'est pas parce que votre enfant est inscrit à l'accueil extrascolaire qu'il le sera d'office pour les plaines de vacances. Ce sont deux accueils différents, qui nécessitent des inscriptions et des paiements différents.

e. L'équipe

• Composition de l'équipe, qualifications

BARRY Alpha, coordinateur A.E.S (Brevet coordinateur)
NHARI Rabha, animatrice d'accueil (Brevet animatrice)
SMETS Jennifer, animatrice d'accueil (Brevet animatrice)
MOULOUD Layla, Animatrice d'accueil (Brevet animatrice)
AZDAD Saloua, animatrice d'accueil (Brevet animatrice)
FALZONNE Filippa, animatrice d'accueil (Brevet animatrice)
CHOUROUHOU Khadija, animatrice (Brevet animatrice)

Une partie de l'équipe travaille le matin en collaboration avec les enseignants de la section primaire et de la section maternelle. L'autre partie prend le relais pour encadrer les enfants la seconde partie de la journée. Cet horaire hebdomadaire change chaque semaine.

• Formation

L'équipe d'animateurs d'accueil est inscrite dans le processus de 50 heures de formations de l'O.N.E, visant à développer leurs connaissances et leurs compétences dans tous les domaines liés à leur fonction.

• Concertation

Des concertations régulières avec l'équipe d'animateurs d'accueil sont organisées avec le coordinateur d'accueil. Nous prenons le temps d'organiser des activités, des sorties, et autres...

f. Encadrement des enfants

Les animateurs quoique tous polyvalents, ont des attributions les plus fixes possibles quant aux enfants dont ils ont la charge. Certains s'occupent exclusivement des enfants de la section maternelle et d'autres de la section primaire. Il va de soi que cette organisation favorise une meilleure connaissance de chaque enfant, le développement d'une relation de confiance avec celui-ci et ses parents.

Les animateurs d'accueil exécutent également des prestations en cours de journée scolaire (préparation des activités, remplacements des enseignants, soutien en classe, accompagner les enfants en excursion, à la piscine, aide au secrétariat, suivis de facturation....)

« Les activités

L'enfant apprend par le jeu. Il explore, comprend et maîtrise son environnement par celui-ci. C'est le moteur de son développement. Les animateurs proposent des activités individuelles ou collectives variées en fonction de l'âge de l'enfant et ses besoins. Les activités sont préparées en équipe et un planning d'activités est mis au point, afin d'offrir aux enfants des activités diverses et variées. Les animateurs sont invités à penser à leurs activités, leurs bricolages, au matériel nécessaire, ainsi qu'au matériel que l'on peut récupérer.

- Activités dirigées : cuisine, bricolage, danse, chant, peinture, grimage
- Jeux libres, jeux intérieurs, jeux extérieurs, jeux calmes, jeux de société,
- Jeux individuels, psychomotricité, sport
- Sorties culturelles ou ludiques

Dans certains ateliers, nous associons les enfants du primaire et du maternel, cette collaboration est fort fructueuse et est tout bénéfique pour les enfants d'âges différents.

Concernant les sorties, tout enfant inscrit à la garderie est considéré comme participant d'office aux sorties prévues. Celles-ci sont indiquées sur le tableau de communication et par avis papier (signé par les parents). Si exceptionnellement, votre enfant ne peut pas participer à l'une des sorties prévues, l'équipe demande aux parents de l'avertir à l'avance et de convenir d'un horaire auquel l'enfant sera repris par ses parents.

2. LES VALEURS DE NOTRE PROJET EDUCATIF ET LES ACTIONS POUR L'APPLIQUER

Notre réflexion d'équipe a permis de relever trois valeurs qui nous semblent importantes dans l'exercice de notre métier :

- La communication
- La collaboration interne en vue d'assurer une continuité
- La gestion de conflits

Afin de mettre en pratique ces trois valeurs, et de les transmettre le mieux possible aux enfants dont nous nous occupons, nous avons décidé de fonctionner de la manière suivante :

a. La communication

Les animateurs ont un rôle essentiel à jouer en matière de communication avec les enfants, les parents et les enseignants. Toujours à l'écoute, une réponse à donner, une explication ou une traduction à faire. Ils servent de relais efficace.

L'équipe privilégie la transmission orale des informations lors des moments de transition à l'arrivée et au départ de l'enfant. Dans chaque groupe, un carnet de communication est mis en place pour noter les particularités de la journée : repas, activité, problème de santé,... cet outil permet une relation de suivi des enfants par tout le personnel. Lorsque les parents viennent chercher l'enfant, l'animateur présent peut ainsi donner le compte rendu de la journée.

Dans le préau, un tableau d'information est mis en place où les parents peuvent trouver des informations (activités, sorties,...) de l'accueil extrascolaire.

L'accueil du matin est un moment de transition qui n'est plus tout à fait la maison, mais pas encore vraiment l'école. Un soin particulier est accordé à l'accueil du matin.

Tous les enfants (maternelles et primaires) sont accueillis dans le réfectoire. Les animateurs (en roulement une semaine sur deux) prennent le temps de parler avec chaque parent et chaque enfant, même si celui-ci arrive seul.

Un petit déjeuner sain est proposé aux enfants, ils peuvent prendre leur petit déjeuner et/ou s'occuper. Des jeux de société, Lego, poupées... sont mis à leur disposition et les enfants peuvent les utiliser librement.

Après l'accueil des enfants, vers 8h15, les animateurs transmettent ensuite les informations importantes du jour aux enseignants.

Le soir, les animatrices (en roulement une semaine sur deux) prennent le temps de dire au revoir à chaque enfant et de communiquer avec les parents grâce au carnet de communication et aux transmissions orales des collègues.

En cas de changement de personne responsable de la prise en charge de votre enfant à l'école, il vous est demandé une autorisation écrite.

b. La collaboration interne en vue d'assurer une continuité

L'enfant est mis au centre de nos réflexions et projet pédagogique. Nous veillons à les accueillir tels qu'ils sont. Pour ce faire, nous ne faisons aucune distinction entre les enfants, et ce dans le respect de leurs cultures et de leurs coutumes. De plus, nous essayons de prendre en compte le milieu socio-culturel dans lequel l'enfant vit.

Les projets proposés durant les cours sont soutenus par l'équipe d'animateurs. Car nous pensons qu'il est important pour les enfants, que les règles soient continues entre les enseignants et les animateurs.

Ce principe est applicable pour des projets tels que :

- Collations saines « Tous à l'eau »

Le projet des collations saines est d'application dans l'école pendant les heures de cours, et en accueil extrascolaire une souplesse est toutefois autorisée.

Il se peut que certains jours, les collations soient mises en communs pour ensuite être partagées entre tous les enfants. De plus, un goûter commun (salade de fruits, tartines...) pourra parfois être proposé les mercredis après-midi.

- « Jouons pour mieux vivre ensemble »

Depuis 2016, l'école 7 participe au projet « Jouons pour mieux vivre ensemble ». Nous sommes convaincus que le jeu conduira les élèves à s'exprimer, à clarifier leurs pensées, à justifier leurs choix, à argumenter. Il contribuera aussi à perfectionner leur langage.

Nous nous sommes fixés quatre objectifs :

- Développer la connaissance et l'estime de soi
- Apprendre à connaître l'autre (travailler sur les préjugés)
- Intégrer les parents à la vie scolaire de l'enfant
- Renforcer les apprentissages de base (surtout la langue de l'enseignement)

L'ensemble de l'équipe est impliquée dans ce projet depuis de nombreuses années, une ludothèque a été créée pour rassembler tous les jeux mis à la disposition des élèves. Le matériel ludique de l'accueil extra-scolaire est rangé dans un local près de la ludothèque pour que les animateurs et les enseignants puissent y avoir accès. Le matériel de l'école est accessible par tous, par un système de prêt plus pratique entre les animateurs et les enseignants.

c. La gestion des conflits

La récréation du midi est longue et certains enfants plus agités finissent par se disputer et/ou se battre. Pour éviter cela, nous avons mis en place deux services sur le temps de midi afin de réduire le nombre d'enfants à la fois dans le réfectoire et à la fois dans la cour.

Le dédoublement du service est organisé comme suit : les premières, deuxièmes et troisièmes primaires mangeront de 12h00 à 12h45 pendant que les quatrièmes, cinquièmes et sixièmes seront sur la cour. Ensuite, les groupes s'inversent : les plus jeunes vont sur la cour tandis que les plus grands vont dîner (de 12h45 à 13h30).

Nous constatons, d'une façon générale, que certaines règles sont connues et respectées par les enfants, lorsqu'un adulte est là pour vérifier qu'elles sont bien respectées. Mais si aucun adulte n'est présent, les enfants ne respectent pas forcément la règle (exemple : les toilettes sont surveillées par les enseignants à la récré de 10h00 et sur le temps de midi à partir de 13h15. Cependant, il n'y a pas assez d'animateurs pour surveiller les toilettes de 12h30 à 13h15. Dans ce cas précis, des tournantes entre adultes seront organisées pour assurer une permanence aux toilettes. Ceux-ci feront en sorte que les enfants intègrent au mieux les règles et les respectent en les rappelant et en sanctionnant si besoin.) D'une façon générale, le respect des règles pourra être assuré notamment par l'emplacement des animateurs aux points stratégiques de la cour.

En cas de conflit entre enfants, les animateurs prennent le temps d'écouter la version de chaque enfant avant d'agir. Il est important de se mettre d'abord d'accord entre professionnels sur la façon de réagir en cas de conflit et de se référer au règlement commun (indiqué dans le journal de classe et affiché à certains endroits de la cour). Par ailleurs, les règles sont présentées sous différentes formes (affiches, jeux, dessins...), dans la cour, à l'accueil extrascolaire, et dans les espaces communs.

Afin de gérer correctement les tensions, l'équipe essaie dans la mesure du possible, de trouver des ateliers ou des activités qui aident les enfants à se dépenser. Pour cela, bien connaître les enfants et échanger des infos entre collègues est important afin de trouver des solutions. Responsabiliser les enfants pourrait être une solution (être responsable d'un jeu de société, ranger des jeux, ranger les lieux d'accueil).

Les événements importants et/ou significatifs seront notés et datés afin de devenir un support de réflexion pédagogique pour l'équipe.

Si aucune solution ne fonctionne, plusieurs recours seront possibles : sanction, convocation des parents, exclusion (dans le respect du règlement de l'école).

Aussi, une animation pourrait être préparée à l'avance et proposée aux enfants une fois par semaine sur le temps de midi. Des tournois de foot pourront être proposés, ainsi que des activités sportives. Cette animation sera préparée par les animateurs lors des concertations d'équipe.

L'infrastructure de la cour pourrait également être améliorée en réparant le matériel déjà présent ou en faisant l'acquisition de nouveau matériel (exemple : coussins, chaises, tapis pour que les enfants puissent s'asseoir, des bacs de jeux pourront être acquis afin de mettre des livres à disposition, des cordes à sauter peuvent être proposées, des bassins d'eau pour organiser une pêche aux canards avec les enfants de maternelle. Quelques fournitures telles que des draps pourraient être demandées aux parents).

3. PERSPECTIVES D'AVENIR

a. Projet « petit-déjeuner »

Un petit déjeuner varié et équilibré sera proposé aux enfants lors de l'accueil du matin. Cela permettra aux enfants de travailler entre autres sur l'autonomie, la communication et l'entraide. Cet « entre-temps » servira aussi à l'(es) animateur(s) de créer une transition calme et conviviale entre la maison et l'école.

Dès septembre 2020, un menu hebdomadaire récurrent en se basant sur le projet « collations saines » de l'école sera établi afin de ne pas avoir deux repas identiques le même jour. Le menu sera varié et les préparations (telles que crêpes, gaufres, salade de fruits, ...) seront faites la veille lors de l'accueil du soir. Les parents seront informés du « projet petit-déjeuner » en début d'année via le projet d'accueil extrascolaire. Le menu sera affiché au réfectoire et sur le tableau d'informations qui leur est destiné.

Les allergies et intolérances alimentaires seront demandées en début de l'année via un formulaire pour l'accueil extrascolaire. Ces informations seront consultables à tout moment par l'(es) animateur(s) et le menu sera adapté à l'enfant.

Nous ferons appel aux dons alimentaires volontaires auprès des parents. Pour le reste nous utiliserons le budget de l'accueil extrascolaire et négocierons auprès des magasins du quartier (boulangerie, épicerie, ...).

« Déroulement du projet

Afin de développer leur autonomie, dès leur arrivée, les enfants aideront l'(es) animateur(s) à installer les tables avec la vaisselle adaptée au petit-déjeuner du jour (bol pour les céréales, assiettes pour les tartines, couverts, gobelets pour les boissons, ...) ainsi qu'un set de table confectionné par les enfants eux-mêmes avec un dessin sur une face et le règlement sur l'autre. Le set de table sera plastifié pour être utilisé tout au long de l'année. Les enfants se serviront seul ou, à leur demande, seront aidés par un animateur ou un camarade, mais toujours sous surveillance d'un animateur.

Chaque enfant débarrassera sa vaisselle dans l'évier et sera amené, sur base volontaire, à aider l'(es) animateur(s) à nettoyer, essuyer et ranger. Les enfants qui ne désirent pas, ou ont déjà petit-déjeuner, peuvent soit rester à table pour accompagner leurs copains soit se mettre à une des tables d'activités (livres, jouets, dessin, ...).



Projet d'accueil extra-scolaire

Ecole communale n°12 Aux Sources du Gai Savoir

Rue Paloke 31 - 1080 Molenbeek

Introduction

Ce projet d'accueil a pour objectif de faire connaître notre travail en tant qu'animatrices de l'accueil extrascolaire, notre pratique sur le terrain et nos valeurs communes. Il est destiné aux parents, aux enseignants, aux directions, aux enfants, afin de mieux comprendre et de respecter les besoins de l'accueil.

Nous l'avons réalisé pour plusieurs raisons :

- Pour le bien-être de l'enfant,
- Pour avoir un maximum de qualité d'accueil,
- Permettre une meilleure compréhension du travail fourni par le personnel, entre les parents, l'équipe d'enseignants, la direction et les animatrices.

Pour réaliser ce projet d'accueil, nous sommes parties d'une réflexion sur nos 4 grandes valeurs et sur la réalité de terrain. Nous avons ensuite développé ces valeurs et exploré notre réalité pour trouver des solutions et améliorer notre qualité d'accueil.

Ont participé à l'élaboration de ce projet d'accueil : la direction, l'infirmière, l'ATL, la coordinatrice et l'équipe d'animatrices de l'école n°12

Réactualisé en avril 2020

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

a. Type d'accueil organisé :

- Section d'accueil extrascolaire
- Section maternelle de 2 ans 1/2 à 6 ans
- Section primaire de 6 ans à 7 ans
- Enseignement Fondamental

b. Contexte institutionnel :

Pouvoir organisateur Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles

c. Horaires et Participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €
Midi	GRATUIT depuis mars 2019	
Soir	2,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	10,00 €
Mercredi	5,00 € > après 2 fois, forfait mensuel	10,00 €
Journée pédagogique	3,50 € la journée	

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces de garderie, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à la garderie est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 (13h15 le mercredi), les enfants qui n'ont pas été récupérés par leurs parents seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable que celle-ci possède une décharge pour pouvoir emmener l'enfant.

Les animateurs/trices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

d. Composition de l'équipe et qualifications

L'équipe est composée d'une animatrice diplômée, de quatre animatrices brevetées, d'une accueillante diplômée et d'une coordinatrice.

Pour les cinq animatrices, le travail s'effectue en 2 équipes « Horaire A » équipe du matin et « Horaire B » équipe du soir. Cet horaire hebdomadaire change chaque semaine. Certaines animatrices prestent un horaire réduit le mercredi après-midi.

Pour l'accueillante, elle preste le temps des déjeuners, l'accueil du soir et le mercredi après-midi chaque semaine.

Régulièrement le personnel de l'accueil se réunit afin de rester dans un esprit d'équipe.

2. LES MOMENTS DE L'ACCUEIL

L'accueil du matin se fait dans une classe des pavillons se situant en face de l'école néerlandophone « PALOKE ». Les enfants sont encadrés de deux animatrices, des jeux occupationnels sont placés sur les tables et mis à disposition des enfants.

Pour l'accueil du soir, les enfants de M2-M3-P1 sont accueillis dans les classes du pavillon de la direction au rez de chaussée et les classes de M0-M1 dans les pavillons gris donnant sur la cour de récréation.

Les groupes sont répartis par tranche du même âge et sont pris en charge pour les M3 et P1 par des animatrices travaillant en binôme « Horaire A et Horaire B ».

Les M2 sont pris en charge par l'accueillante et les M0-M1 par une animatrice en Horaire A et B avec une aide.

Le soir, les animatrices et l'accueillante encadrent et proposent aux enfants des activités récréatives (dessin, chant, conte, jeux de construction, poupées, jeux libre dans la cour, liberté de ne rien faire et de prendre son temps...) car à la différence de l'école qui est un lieu d'apprentissage, l'extrascolaire est un lieu de détente et de temps libre.

Les mercredis après-midi sont réservés aux activités tantôt dirigées « bricolage, jeux de ballons, jeux de société, activité culinaire... » tantôt récréatives.

Des rituels sont mis en place pour faciliter l'échange, la sécurité physique et affective de l'enfant.

Ex : l'accueil de l'extrascolaire commence ou se termine par un bâton de parole, des chants, un jeu, un conte etc.

3. NOS VALEURS EDUCATIVES ET NOS METHODES POUR LES REALISER

Notre réflexion d'équipe nous a permis de dégager quatre grandes valeurs selon lesquelles nous travaillons et que nous estimons importantes dans le métier.

- La communication
- La solidarité
- L'alimentation
- La sécurité

a. La communication

« Communication interne

Depuis la rentrée 2019-2020, un panneau de communication reprenant les informations des réunions ainsi qu'un espace de rangement est disponible dans le local des animatrices.

Les notes informatives rédigées par la direction et transmises aux institutrices (dates des réunions de parents, spectacles, événements internes à l'école), sont communiquées aux animatrices et à l'accueillante par le secrétariat.

En termes de communication avec les enseignants, c'est la coordinatrice qui est la porte-parole de l'équipe d'animatrices. C'est elle qui rappelle les règles en cas de besoin (sur le rôle et les missions des animatrices).

« Communication externe

En début d'année scolaire, nous aimerions qu'une animatrice ou la coordinatrice assiste à la réunion des parents des M0 (accueil). Cela permettra de présenter aux parents l'organisation et le fonctionnement de l'extrascolaire. Les parents pourront y poser des questions et exprimer leurs attentes concernant l'accueil de leur enfant.

Chaque groupe d'accueil a son propre panneau photo disposé à l'entrée de chaque classe d'accueil. Il y a la photo des animatrices responsables et des enfants qu'elles ont en charge. Des panneaux illustrant les activités réalisées en extrascolaire sont affichés dans le couloir.

Les parents peuvent ainsi consulter tous ces panneaux.

Tout au long de l'année scolaire, l'équipe des animatrices extrascolaires demande aux parents qui amènent leur enfant à l'accueil du matin, de l'accompagner jusqu'à l'intérieur de la classe et de signaler leur présence en marquant le BONJOUR à l'animatrice présente.

Le soir, il est également demandé aux parents de venir rechercher leur enfant jusque dans le couloir de l'accueil et de signaler le départ de l'enfant à l'animatrice et de marquer le AU-REVOIR. Il est également demandé aux parents de ne pas rester dans la cour ni dans l'école une fois qu'ils ont récupéré l'enfant. En effet, cela peut perturber le reste du groupe. L'enfant est sous la responsabilité du parent et non plus sous celle des animatrices.

QUESTION DE SECURITE

Attention, si une ou plusieurs animatrices sont absentes, le ou les groupe(s) sera(ront) réparti(s) auprès des autres animatrices, et ce pour une question d'organisation et de sécurité. Il se pourrait alors que les enfants se trouvent dans une autre classe.

Des rituels sont régulièrement pratiqués en extrascolaire, tant le matin que le soir (se laver les mains, prendre son petit déjeuner, chanter, moment de parole, tour des émotions...).

Ces systèmes permettent de garantir la sécurité physique et affective de l'enfant, de faciliter l'échange. Cela permet aussi l'échange d'informations et la collaboration entre parents, animatrices et accueillante, d'établir une relation de confiance et d'assurer le bon déroulement de notre service d'accueil. De plus ces moments sont d'excellentes occasions pour les adultes, d'inculquer le civisme aux enfants, en donnant l'exemple (dire bonjour, merci, au revoir, parler de ses émotions, de sa journée...).

Si possible, deux types de réunions sont prévus en alternance (une semaine sur deux) :

- Une réunion interne de l'équipe des animatrices. Ces réunions ont pour fonction d'évaluer l'organisation de l'accueil des enfants, de préparer des activités d'animation et d'améliorer notre travail d'équipe.
- Une réunion avec la coordinatrice. Cette réunion permet d'échanger des informations internes à l'école, d'organiser le planning de l'accueil extra-scolaire à l'avance, de mettre des projets en place, d'organiser les congés de l'équipe,...

b. La solidarité

Nous constatons parfois des enfants qui s'entraident spontanément et c'est un comportement que nous tenons à encourager. En effet, la solidarité est une base solide sur laquelle développer la notion de vivre ensemble, ce qui nous semble être un élément essentiel pour le futur. Lorsque nous constatons ces attitudes d'entraide entre les enfants, dans la mesure du possible, nous veillons à les valoriser. Enfin, pour susciter cette attitude constructive, nous organisons des jeux de collaboration, nous responsabilisons les enfants plus grands afin d'aider les plus petits (développement de leur sens des responsabilités et de leur autonomie). Ainsi, une attention particulière est portée sur la bienveillance et la communication non-violente, le discours constructif, l'expression en « je » et la reconnaissance des émotions.

Ex : lors d'une dispute entre enfants, c'est amener l'enfant à parler de ses émotions et de ses besoins face à l'autre enfant qui à son tour parle de lui en s'exprimant à la première personne (je) sans accuser l'autre (tu as fait...)

c. L'alimentation

Elle est essentielle au bon développement des enfants. Il est donc important d'acquérir très jeune de bonnes habitudes alimentaires. Pour apprendre aux enfants à se nourrir correctement, l'école a mis en place le principe de collation saine. Les canettes de soda, les chips sont par

exemple interdits. Nous informons les parents que ce principe est également d'application pour le goûter de 16h en étant souple et non dans la rigueur.

Par ailleurs nous observons que certains enfants ont parfois des aliments inadaptés pour le pique-nique de midi (frites froides...). Des séances d'informations à l'alimentation saine ont été proposées aux familles, « Au coin de Nanou » en collaboration avec l'infirmière scolaire.

Si les animatrices constatent qu'un enfant a régulièrement des repas inadéquats, elles en informent l'infirmière et la directrice qui contacteront directement la famille concernée afin d'en discuter et chercher ensemble des pistes d'amélioration.

Au cours de l'année, l'équipe d'animatrices veillera à mettre en place un rituel de responsabilisation des enfants à ce qu'ils mangent (ex : des explications, des images, en montrant le bon exemple et en respectant pour elles-mêmes les règles de l'alimentation saine, un chant, un jeu...).

Nous sommes dans la réflexion pour une amélioration de l'encadrement des enfants lors des repas chauds. Le nombre d'enfants inscrit aux repas ne cesse d'augmenter mais pas le personnel. Ceux-ci mangent dans une ambiance bruyante et chahutée. Nous pensons qu'il serait bien plus confortable pour eux de manger dans une atmosphère calme et détendue. Nous mettons tout en œuvre pour pallier à ce désagrément.

d. La sécurité « Jouer dans une bonne ambiance pour éviter l'ambulance »

La sécurité physique et affective des enfants est au sein de l'école une priorité. L'équipe d'animatrices met tout en œuvre pour garantir la sécurité des enfants dans la cour de récréation :

- Les animatrices veillent donc à être vigilantes afin d'éviter les tensions et disputes pendant la récréation.
- Le personnel veille à mettre en place des jeux différents chaque jour pour diversifier le récréatif.
- Les animatrices se placent aux endroits stratégiques de la cour.
 - L'aménagement de la cour est actuellement en réflexion pour séparer les espaces de jeux.
 - Les règles sont fixées et ritualisées avec les enfants avant de passer à la cour.

4. PRIORITES POUR L'ANNEE 2020 – 2021 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Cette année, bien que nous appliquions tous les principes énoncés, nous mettrons l'accent sur :

- la régularité des réunions internes
- le développement de nos compétences en matière de gestion à la communication non-violente, grâce à laquelle nous continuerons nos efforts dans l'écoute, le respect et la communication bienveillante avec l'enfant
- l'aménagement d'un encadrement suffisant ainsi qu'une meilleure disposition des tables au réfectoire pour profiter des repas dans une ambiance plus conviviale.



Projet d'accueil extra-scolaire

Ecole communale n°10 La Cité des Enfants

Rue Ransfort 76 - 1080 Molenbeek

Introduction

Le Projet d'Accueil est un document qui sert de carte d'identité de l'accueil extrascolaire.

Il contient les valeurs, les principes et les actions réalisées au sein de l'accueil de l'école 10. Chaque 3 ans, ce projet sera mis à jour afin d'évaluer ce qui a été mis en place et apporter des modifications, si nécessaire, pour améliorer la qualité de l'accueil. Il a été rédigé par Les animateurs, Mme Rajae, Mme Suada, Mme Sabine, Mme Mouna, Mr Mohamed et la coordinatrice Maria. Il est mis à jour en cette fin d'année 2020.

Il est destiné aux élèves, à leurs parents et à tous les différents partenaires (ONE, ASBL partenaires, Pouvoir Organisateur...).

Pour l'élaboration de ce projet, plusieurs réunions ont été mises en place avec la participation de la directrice de l'école (Mme Varriale), l'éducateur (Mr Rachid) et le groupe d'animateurs/coordinatrice (cités ci-dessus).

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Ce Projet d'Accueil est un complément au ROI (Règlement d'Ordre Intérieur) de l'école qui reprend notamment les critères d'un travail scolaire de qualité et les procédures d'évaluation (établi conformément au décret du 24 juillet 1997). L'administration de Molenbeek-Saint-Jean a reçu l'agrément de la Communauté française pour l'organisation du service d'accueil dans les écoles communales.

a. Type d'accueil pratiqué

- ☐ Section d'accueil extrascolaire
- ☐ Section maternelle de 2 ans 1/2 à 6 ans
- ☐ Section primaire de 6 ans à 12 ans
- ☐ Enseignement Fondamental

a. Horaires et Participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €
Midî	GRATUIT depuis mars 2019	
Soir	2,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	10,00 €
Mercredi	5,00 € > après 2 fois, forfait mensuel	10,00 €
Journée pédagogique	3,50 € la journée	

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces de garderie, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à l'accueil extrascolaire est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 (13h15 le mercredi), les enfants qui n'ont pas été récupérés par leurs parents seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable que celle-ci possède une décharge pour pouvoir emmener l'enfant.

Les animateurs/trices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

b. La vie au quotidien

L'équipe d'animation est composée de cinq animateurs, une coordinatrice extra-scolaire et six accueillantes.

Le taux d'encadrement pratiqué est de 10 enfants de la section maternelle par animateur et de 15 enfants de la section primaire par animateur au maximum.

Les enfants sont répartis par tranche d'âges, primaire et maternelle. Pour certaines activités et sorties, les enfants sont regroupés.

c. Contexte institutionnel

Pouvoir organisateur : l'Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles.

2. LE PROJET EDUCATIF

Notre projet reprend le choix des valeurs que l'équipe d'animation a mis en œuvre dans le but d'assurer l'épanouissement et la sécurité de l'enfant :

a. Le bien-être de l'enfant

L'accueil doit être vu comme partie importante dans l'éducation de l'enfant avec les parents et le scolaire. Avec nous l'enfant peut exprimer librement ses sentiments, ses besoins et ses attentes.

b. La prise de confiance

Nous accompagnons l'enfant dans ce qu'il entreprend.

Nous l'encourageons à apprendre le vivre ensemble et la vie en société qui lui permettront un développement personnel.

c. Le respect des règles

Nous guidons avec bienveillance l'enfant à respecter les règles établies.

Un ensemble de repères et de limites ont été élaborés avec les enfants tout en leur laissant la liberté de faire le choix sur ce qui lui convient.

d. L'esprit d'équipe

Nous travaillons en équipe, nous comprenons les forces et les faiblesses de chacun. L'organisation des activités se fait en fonction des capacités et les performances des animateurs. Nous avons un animateur qui maîtrise mieux le sport, une autre la cuisine, une autre le bricolage ou la lecture des histoires...

Ensemble nous améliorons chaque jour le fonctionnement et le développement de l'accueil.

Les membres d'une équipe qui se soutiennent créent une bonne ambiance de travail qui se reflète sur le bien-être des enfants.

e. Le contexte du travail

Nous organisons les activités en fonction de l'âge des enfants.

Nous essayons d'aménager l'espace accueil de façon optimale afin d'assurer la diversité des activités (ex : jeux intérieurs et extérieurs, activités culinaires, excursions...).

3. ACTIONS CONCRETES

Les actions concrètes que l'équipe utilise pour atteindre les objectifs éducationnels fixés sont :

a. Accueillir l'enfant

L'enfant et ses parents sont accueillis dans le préau par l'animateur, il met en place des jeux de sociétés et des jouets pour les plus petits, des feuilles à dessins et des livres. Une semaine sur deux les animateurs font une tournante. L'animateur demande aux parents, s'il faut passer une communication au professeur. Cette façon d'agir permet d'établir une relation de confiance entre les parents et les animateurs.

Le même processus se déroule à l'accueil du soir. L'animateur communique aux parents les informations sur le déroulement de l'accueil comme il peut transmettre des informations laissées par l'enseignant sur la journée de classe de l'enfant.

b. Ecouter l'enfant

Chaque enfant s'exprime différemment et notre travail exige de nous de les comprendre et de répondre à leurs besoins sans jugement.

Ex : un enfant mis à l'écart par ses amis ou isolé attire très vite notre attention, nous l'aidons à trouver, avec ses amis, une solution à son problème, et s'il faut réparer son erreur.

c. Responsabiliser l'enfant

Certains enfants ont besoin qu'on fasse attention à eux plus que d'autres et ils l'expriment parfois par un excès de sensibilité ou de violence.

Nous essayons de responsabiliser ces enfants en leur donnant des tâches telles que l'organisation du rang ou animer un jeu.

Ceci augmente leur estime de soi et améliore leurs comportements. Ainsi qu'aux autres enfants pour qu'ils puissent s'intégrer dans le groupe et ne pas se sentir rejetés par ses camarades.

Les animateurs sont là pour leur apprendre à être sociable et à jouer en équipe sans employer la violence.

d. Autonomiser l'enfant

Dès les premières années de la scolarité, nous préparons l'enfant à certains apprentissages.

Nous lui apprenons à se laver les mains avant et après chaque repas, à ranger ses affaires...

Cet apprentissage se fait à travers des rituels, des emplacements personnalisés des cartables et des manteaux.

e. Appliquer les règles

Il est reconnu que les règles établies par les enfants sont mieux respectées par ces derniers.

Pour cela nous avons élaboré avec les enfants une charte de bonnes conduites (en annexe) qui contient les devoirs, les interdictions et les sanctions.

C'est un projet que nous avons élaboré avec les enfants de sixième année. Nous avons fait un tableau que nous avons distribué aux enfants où chacun peut citer 3 actions désirables au sein de l'accueil extrascolaire, 3 actions interdites et 3 sanctions ou punitions selon leurs jugements.

Une fois les bulletins remis, chacun a lu ce qu'il a noté. Après analyse, nous avons pris les points qui ont été cités plusieurs fois.

f. Réaliser les activités

Pour réaliser une activité dans de bonnes conditions, nous veillons à la proposer et non à l'imposer aux enfants et leur laisser le choix de l'activité.

La préparation de l'activité commence par l'organisation du lieu et du matériel puis par l'accueil des enfants. Les consignes du jeu doivent être simples et explicites. Pendant l'activité, la sécurité de l'enfant est un point essentiel. L'animateur participe et accompagne les enfants lors du jeu. À la fin de l'activité les enfants participent au rangement du local et du matériel. Ce fonctionnement est valable pour les activités planifiées ou improvisées, la seule différence peut se sentir dans la simplicité ou la complexité de l'activité.

Nous prenons des photos de certaines activités ou moments que nous estimons intéressants à transmettre aux parents, surtout lors des sorties et les activités du mercredi après-midi tels qu'une activité culinaire, sportive... Cela nous arrive d'envoyer les photos d'enfants à leurs parents via les réseaux sociaux. L'accord des parents est obtenu préalablement par écrit.

g. Collaborer en interne

La communication interne représente un enjeu majeur pour le bon fonctionnement au sein de l'école.

Nos collaborateurs sont les membres de l'équipe d'animation, la coordinatrice, la directrice, les enseignants et l'équipe d'entretien.

Nous souhaitons organiser des réunions mensuelles afin de débriefer sur les différentes tâches liées à l'accueil, la transmission des informations ou encore le programme et les projets à réaliser.

h. Régulariser les réunions

Une réunion par mois entre les animateurs et la coordinatrice est nécessaire afin d'évaluer les tâches réalisées, de mettre en place de nouveaux projets, discuter les dysfonctionnements du travail et trouver les solutions. Avant chaque réunion, il y a un ordre du jour préparé. Pendant la réunion un des participants prend note de la discussion et après la réunion il y aura un PV rédigé et distribué aux animateurs

i. Collaborer en externe

Pour certains projets du mercredi après-midi, nous organisons des activités pour les enfants en collaboration avec les autres écoles communales. Nous participons au Buitenspeeldag.

j. Participation ou conseil parental

La coordinatrice et/ou une animatrice participent aux conseils des parents afin de présenter le projet de l'accueil et répond aux questions qui préoccupent les parents en ce qui concerne l'accueil extra-scolaire et nous prenons en considération leurs suggestions.

k. Centralisation des informations

Un tableau d'informations est placé dans le préau de l'école pour faciliter la communication du planning, des tâches et des missions aux animateurs.

4. PRIORITES DE L'ANNEE 2020-2021 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- Illustration de la charte de bonne conduite par un dessin d'un grand arbre où chaque fruit porte une règle à l'entrée de l'école, c'est un projet élaboré par une animatrice et qui sera réalisé avec la participation des enfants.
- Faire une fête en fin d'année et inviter les parents le dernier mercredi de juin.

LA CHARTE DE BONNE CONDUITE DE L'ENFANT

Règles à respecter pendant les accueils de l'école 10

JE DOIS	➤ être poli ➤ respecter mes affaires ainsi que celles des autres enfants ➤ rendre ce qui ne m'appartient pas ➤ respecter les autres : enfants et adultes ➤ respecter l'environnement ➤ confier mes problèmes aux adultes
JE NE DOIS PAS	➤ quitter l'enceinte de l'école sans autorisation ➤ me battre et faire mal à mes camarades ➤ cracher ➤ jouer dans les toilettes ➤ gaspiller la nourriture

En cas de non-respect d'une des règles de la charte, je serai sanctionné en fonction de l'importance de la faute constatée par le personnel de l'accueil.

1 ^{er} écart de conduite	➤ Je reçois un avertissement et je dois réparer ma faute.
2 ^{ème} écart de conduite	➤ Mes parents sont convoqués afin de discuter de mon comportement avec la directrice et l'éducateur.
3 ^{ème} écart de conduite	➤ Je suis exclu temporairement des accueils pendant 3 ou 5 jours. Cette décision sera prise par la directrice.

JE M'ENGAGE, (inscris ton NOM et Prénom)

élève de la classe (inscris ta classe)



Projet d'accueil extra-scolaire

Ecole communale n°5 L'école Chouette

Place de la Duchesse de Brabant 27- 1080 Molenbeek

Introduction

Notre école fondamentale, en encadrement différencié, est située dans le Molenbeek historique. Elle accueille des enfants des sections maternelles et primaires (de 2 ½ ans à 12 ans).

Les familles que nous accueillons au sein de l'accueil extrascolaire viennent d'origines diversifiées, si bien que nous travaillons en milieu multiculturel.

Le but de l'accueil extrascolaire est d'offrir un service d'accueil de qualité aux parents qui souhaitent l'encadrement de leurs enfants en dehors des périodes scolaires. C'est pourquoi, nous mettons tout en œuvre pour offrir aux enfants des activités complémentaires qui leur permettent de s'épanouir.

Ce projet d'accueil est le mode d'emploi de notre structure d'accueil.

Il est à destination des parents et de notre personnel afin de montrer tout ce que nous réalisons (activités, sorties...) et comment nous fonctionnons.

Nous l'avons rédigé en équipe : les animateurs/trices d'accueil (Rita, Naima, Gulsen, Hamza) et Liliana, accueillante extrascolaire, la coordinatrice Maria et la direction.

Nous nous sommes réunis pour le mettre en place en discutant ensemble des points importants, des « problèmes » rencontrés lors de l'accueil afin de trouver des solutions et d'améliorer l'accueil des enfants.

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Nous mettons tout en œuvre pour que chaque enfant se sente bien. Notre projet s'adresse à tous les enfants de maternelle et de primaire fréquentant l'accueil extrascolaire. Les enfants ont le choix de participer aux activités ou bien de s'occuper librement (l'étude surveillée en fin de journée pour certains, jeux à disposition pour d'autres).

Nous proposons différentes activités ludiques, éducatives (sans toutefois relever du domaine scolaire) : jeux de société, ateliers artistiques, activités manuelles, ateliers cuisine, coin lecture...

Le mercredi après-midi, le temps imparti permet des ateliers plus élaborés.

a. Type d'accueil pratiqué

- Section d'accueil extrascolaire
- Section maternelle de 2 ans 1/2 à 6 ans
- Section primaire de 6 ans à 12 ans
- Enseignement Fondamental

b. Horaires et Participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €
Midi	GRATUIT depuis mars 2019	
Soir	2,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	10,00 €
Mercredi	5,00 € > après 2 fois, forfait mensuel	10,00 €
Journée pédagogique	3,50 € la journée	

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces de garderie, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à la garderie est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 (13h15 le mercredi), les enfants qui n'ont pas été récupérés par leurs parents seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable que celle-ci possède une décharge pour pouvoir emmener l'enfant.

Les animateurs/trices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

c. Contexte institutionnel

Pouvoir organisateur : l'Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles.

2. LA VIE AU QUOTIDIEN

Les parents et les enfants de primaires et de maternelles sont accueillis sous le préau des primaires le matin de 7h à 8h. Les primaires à 15h30 sont pris en charge dans la cour par un animateur. Il les emmène sous le préau primaire. Concernant les maternelles, à 15h30 une animatrice va les chercher et les emmène également sous le préau primaire ou il y a un emplacement avec des jouets mis à leurs dispositions. Le mercredi midi, tous les enfants qui restent à l'accueil extrascolaire sont rassemblés sous le préau primaire. Ils font cependant des activités séparées primaire et maternelle.

Afin de faciliter les moments de transitions entre parents / accueil / classe (et inversement), nous mettons en place un petit rituel de rangement et de formation de rang pour indiquer aux enfants le changement de lieu et de structure.

Pour les plus petits, le mercredi après-midi, si nécessaire, un moment de sieste peut être envisagé à la demande en fonction du personnel présent et des infrastructures.

Un registre des présences est complété au jour le jour par les animateurs/trices pour établir les groupes et définir le nombre d'enfant pour des raisons organisationnelles mais surtout de sécurité (liste des présences). Le listing complet de l'ensemble des élèves avec les coordonnées des parents est à la disposition des animateurs au secrétariat.

Afin d'éviter tout malentendu, les animateurs sont tenus au courant des situations particulières (ex. garde partagée...) par les parents ou par le secrétariat et un document officiel est demandé aux parents.

a. Organisation des activités

En plus du préau où nous accueillons les enfants, l'école dispose également d'une cour de récréation (partagée par les maternelles et les primaires). Pour les activités (ateliers de psychomotricité, circuits vélos, jeux de ballons...), nous disposons d'une salle de gymnastique pour des ateliers sportifs ou de psychomotricité et d'une cuisine pour des préparations culinaires.

b. Encadrement

Les animateurs/trices sont formés et suivent régulièrement des formations pour actualiser leurs connaissances et évoluer dans leur travail. La coordinatrice Maria responsable de l'accueil gère les absences, les congés, les remplacements des animateurs/trices, le budget de l'ONE ainsi que l'organisation des petits congés. Elle veille également au bon déroulement des activités organisées avec les enfants. Si vous avez besoin de plus de renseignements concernant l'extrascolaire, n'hésitez pas à vous adresser à Maria la coordinatrice.

3. LE PROJET EDUCATIF ET LES CHOIX METHODOLOGIQUES

Nous travaillons beaucoup autour des relations qui se créent et évoluent, que ce soit entre les enfants, avec leurs parents ou au sein de l'équipe. Grâce à l'écoute, ces relations favorisent le VIVRE ENSEMBLE.

Nous essayons de transmettre cette valeur aux enfants par différentes techniques :

a. L'Observation

Grâce à notre connaissance du groupe des enfants, nous sommes attentifs à ce qu'aucun enfant ne soit exclu. Dans ce cas, nous leur proposons des solutions (dialogue, proposition de jeux en commun...) afin que tous se sentent intégrés.

c. La Médiation

Lors de mésentente entre les enfants, nous écoutons toujours les deux parties séparément et trouvons une solution avec eux. Nous écoutons chacun « à sa hauteur » (nous nous mettons à la hauteur de l'enfant pour qu'il se sente écouté et en confiance) et devenons le médiateur du conflit.

d. L'Autonomie

Dans la continuité de l'esprit de l'école, nous mettons en place différentes petites techniques pour développer l'autonomie des enfants : apprendre à reconnaître ses affaires seul par le biais de photos étiquettes et à ne pas perdre ses affaires par des modes adaptés de rangement, apprendre à faire ses lacets, à mettre son manteau...

e. Les Règles

Pour un bon vivre ensemble et la sécurité des enfants, les règles sont importantes. Les règles de vie sont illustrées par des dessins et donc compréhensibles par les petits qui ne savent pas encore lire. Elles sont affichées dans l'école et connues de tous. Si ces règles ne sont pas respectées ou qu'un enfant fait une bêtise, un espace a été défini par l'équipe. Là, l'enfant est au calme et peut réfléchir à ce qu'il a fait.

Pour apprendre aux enfants le vivre ensemble dans les meilleures conditions, nous avons aussi besoin des parents pour poursuivre au mieux notre but pédagogique. Nous proposons donc un règlement aux parents à signer et à nous transmettre.

Il sera d'application pendant les heures d'accueil extrascolaire.

En tant que parent :

- Je respecte les animateurs/trices et leur travail.
- Je dis « Bonjour » et « Au Revoir » à l'équipe d'animateurs/trices quand je dépose ou que je viens rechercher mon enfant.
- Je fais confiance à l'équipe pour régler les conflits entre les enfants (je ne gronde pas les autres enfants quand je suis à l'accueil...).
- Je préviens à l'avance (par téléphone ou par écrit) en cas d'empêchement ou de changement pour venir chercher mon enfant.
- J'accepte les imprévus en cas de sorties ou d'activités (retards...) et je sais que les animateurs/trices font toujours de leur mieux pour le bien des enfants.

4. PRIORITES POUR L'ANNEE 2020-2021 ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ACCUEIL DE L'EXTRASCOLAIRE

- En plus de ces quelques règles et afin de favoriser un meilleur vivre ensemble aussi avec les parents, nous prévoyons de les inviter plusieurs fois par an à des goûters afin de mieux nous connaître, de comprendre le travail que nous faisons avec les enfants, d'échanger et de partager. Les parents pourront aussi nous informer de leurs attentes, de celles de leurs enfants et nous verrons comment y répondre au mieux.
- Nous réfléchirons également à des aménagements dans la cour de récréation afin de la rendre plus accueillante et plus fonctionnelle.



Projet d'accueil extra-scolaire

Ecole communale n°14 La flûte enchantée

Rue de la Flûte enchantée 30 - 1080 Molenbeek

Introduction

Ce projet d'accueil est une vision de la pédagogie d'accueil extrascolaire au sein de notre école. Vous pouvez trouver dans ces quelques pages nos valeurs, nos principes, les actions que nous avons réalisées ainsi que nos projets afin d'apporter des améliorations continues à l'accueil de l'école 14. Tous les 3 ans nous évaluons ce projet d'accueil. C'est l'occasion pour nous de mettre en avant les projets réalisés, les difficultés rencontrées et les objectifs atteints mais aussi d'y faire des modifications et d'y ajouter de nouveaux projets.

Ce projet d'accueil est destiné aux enfants, à leurs parents et à tous les différents partenaires tels que l'ONE, les asbls et le pouvoir organisateur.

Pour l'élaboration de ce projet, nous avons fait plusieurs réunions avec la participation de la directrice de l'école, le groupe d'animateurs (trices) et la coordinatrice extrascolaire.

Ce document est mis à la disposition de tous les partenaires. Il est également présenté et expliqué lors de la réunion des parents du début de l'année.

Une copie est donnée aux parents d'élèves à l'inscription à l'accueil extrascolaire.

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

a. Type d'accueil organisé

- Section d'accueil extrascolaire
- Section primaire de 6 ans à 12 ans
- Enseignement primaire

b. Horaires et Participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €
Midi	GRATUIT depuis mars 2019	

Soir	2,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	10,00 €
Mercredi	5,00 € > après 2 fois, forfait mensuel	10,00 €
Journée pédagogique	3,50 € la journée	

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces de garderie, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à la garderie est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 (13h15 le mercredi), les enfants qui n'ont pas été récupérés par leurs parents seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable que celle-ci possède une décharge pour pouvoir emmener l'enfant.

Les animateurs/trices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

c. Contexte institutionnel

Pouvoir organisateur : l'Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles.

d. Composition de l'équipe et qualifications

L'accueil des enfants en extrascolaire est assuré par des animateurs/trices (Marie-Hélène, Yassine, Mariam, Bekrije Maria, Sylvia), des accueillants (Carine, Amal, Giuseppina, Asma, Wafae, Karima, Bouchra, Cindy) ces derniers sont encadrés par une coordinatrice (Rachida).

LES MOMENTS DE L'ACCUEIL

1- L'accueil du matin :

Les enfants sont accueillis le matin, à partir de 7h, par 2 animatrices dans le réfectoire de l'école.

Ces dernières mettent à leur disposition une variété de jeux de sociétés, des blocs, des « lego », des animaux,... L'enfant a le choix de jouer ou de revoir ses leçons ou juste de raconter à ses amis et aux animatrices sa soirée et son week-end. A 8h, un instituteur vient chercher les enfants pour les faire sortir sur la cour avec l'aide d'une animatrice où l'accueil des autres enfants continue jusqu'à 8h15, l'heure du début des cours.

2- L'accueil du soir :

A partir de 15h30 les animateurs regroupent les enfants dans 2 locaux par tranche d'âge.

Les 1^{er}, 2^{ème} dans une classe et le reste dans le grand réfectoire. Les animateurs organisent différentes activités : des activités sportives à l'extérieur (football, basket-ball, badminton...) et des activités sportives à l'intérieur où une salle de sport est mise à leur disposition mais aussi du bricolage, de la lecture, des jeux de sociétés ou d'autres jeux qui sont proposés aux enfants quotidiennement.

3- L'accueil du mercredi :

Comme l'accueil du mercredi dure 6h, une organisation différente est mise en place. Elle commence par une réflexion puis une préparation des activités telles que des excursions ludiques, culturelles ou sportives. Des ateliers culinaires sont également réalisés et des ateliers de musique et de danse sont créés.

2. LE PROJET EDUCATIF

Notre réflexion d'équipe nous a permis de déceler neuf points sur lesquels nous basons toute l'organisation de notre travail auprès des enfants, répartis en quatre thèmes relationnels :

- La relation avec les enfants :

Pour pratiquer notre métier, il est important d'aimer les enfants afin de faciliter le contact avec eux et développer une relation de confiance. Pour ce faire, nous prenons le temps de les écouter, de nous intéresser à eux, à ce qu'ils font, nous leur parlons gentiment et nous sommes attentifs au moindre changement. Nous les valorisons et nous les aidons autant que possible. En cas de nécessité, nous relayons leurs confidences à l'assistante sociale.

Notre priorité est le bien-être des enfants et leur sécurité. Pour ce faire, il est important de fixer des règles communes et que celles-ci soient respectées par les enfants. Afin qu'ils les intègrent bien, nous les expliquons via des jeux, des dessins, des photos, des chants, des astuces.

Il est reconnu que les règles établies par les enfants sont mieux respectées par ces derniers. C'est pourquoi nous avons comme projet d'élaborer avec les enfants une charte de bonne conduite qui contiendra les devoirs, les interdictions et les sanctions en vigueur. Chaque enfant recevra cette charte et s'engagera à la respecter.

Lorsque nous préparons des activités pour les enfants, nous essayons au maximum de nous mettre à leur place afin d'adapter nos préparations correctement. Nous essayons de varier les activités afin d'en faire découvrir le plus possible aux enfants. En effet, nous pensons que cela leur permet d'ouvrir des portes, d'augmenter leur bagage de découvertes, de les faire rêver et de cultiver leur curiosité (ateliers contes, théâtre, culture générale, poésie, sorties extérieures etc.). Parfois, nous partons des idées des enfants, pour créer des ateliers. Ex : les enfants adorent danser sur des musiques qui les branchent en créant des chorégraphies. Ils constituent eux même leurs groupes et l'animatrice les accompagne pendant toute la période d'entraînement en leur fournissant le matériel et la musique jusqu'à l'aboutissement de la danse qui sera présentée en spectacle à un public d'enfants admirateurs.

Nous veillons à ce que chaque enfant soit intégré dans le groupe et à ce que le lien affectif de chacun soit satisfaisant. Nous considérons qu'ils sont tous égaux et nous souhaitons qu'ils se sentent bien, afin de s'épanouir au mieux et qu'ils développent leur confiance en eux. Les mêmes règles sont donc appliquées pour tous les enfants. Pour ce faire, nous proposons plusieurs moyens de communication (jeux, dialogues, apprentissage de la prise de parole, boîte à idées...).

☛ La relation avec les parents :

La relation entre l'équipe d'animatrices et les parents est également soignée afin de favoriser des liens de confiance. Nous veillons à ne pas les juger, ni leur donner de conseils inopportuns. Nous ne sommes pas une école de parents, notre objectif est le bien-être des enfants. De plus, nous pensons que l'adulte est un repère pour l'enfant, c'est pourquoi il est primordial de leur montrer l'exemple, notamment dans nos relations entre adultes. Dans la mesure où des parents souhaiteraient mieux connaître la différence entre notre rôle et celui des instituteurs, nous restons à leur disposition pour répondre à leurs questions. Nous souhaitons développer une relation durable et solide avec les parents, dans le respect du dialogue et de nos limites professionnelles.

☛ La relation avec les autres professionnels de l'école :

Les animatrices ont un rôle de médiation. Le dialogue est évidemment très important afin de faciliter les relations entre adultes, adultes et enfants et entre enfants. Les animatrices peuvent communiquer certaines informations directement aux instituteurs. Elles peuvent également prévoir des réunions avec les parents afin de les informer des projets de l'école.

Afin de faciliter la bonne collaboration entre tous les professionnels de l'école, il est important de pouvoir se référer au règlement de l'école. Il est nécessaire que ce règlement soit connu des enfants (par affichage, lecture, réunions d'informations aux parents, par mail). Cela facilite la gestion des conflits.

☛ La relation entre les animatrices :

Au sein de l'équipe d'animatrices, les relations de confiance et d'entraide sont privilégiées. Il n'y a ni comparaison, ni compétition entre les membres de l'équipe car l'objectif commun est le bon fonctionnement de l'école. Pour cela nous pratiquons la communication verbale directe, sans intermédiaire, afin d'éviter tout malentendu. Cela nous permet de favoriser un bon climat de travail et d'autonomisation de l'équipe.



Projet d'accueil extra-scolaire

Ecole communale n°15 Les lutins du petits bois

Avenue Carl Requette, 18 - 1080 Molenbeek

Introduction

Ce projet d'accueil a été réalisé par les animateurs/trices : Meriem, Samiha, Louise, Ghania, Nathalie, Genin Jessica, Dudu, Naïma, Jonathan, Salima et la coordinatrice extra-scolaire, Carla.

Nous avons rédigé ce projet d'accueil en vue de rassurer et d'informer les parents sur notre fonctionnement.

Pour le rédiger, nous avons cherché les valeurs/qualités que nous souhaitons transmettre aux enfants et les actions mises en place pour cela.

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

a. Type d'accueil organisé

- Section d'accueil extrascolaire
- Section maternelle de 2.5 ans à 6 ans
- Enseignement maternelle

b. Contexte institutionnel :

Pouvoir organisateur : l'Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles.

c. Horaires et Participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
--	--------------------------	-----------------

Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €
Midi	GRATUIT depuis mars 2019	
Soir	2,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	10,00 €
Mercredi	5,00 € > après 2 fois, forfait mensuel	10,00 €
Journée pédagogique	3,50 € la journée	

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces de garderie, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à la garderie est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 (13h15 le mercredi), les enfants qui n'ont pas été récupérés par leurs parents seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable que celle-ci possède une décharge pour pouvoir emmener l'enfant.

Les animateurs/trices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

2. LES MOMENTS DE L'ACCUEIL

Le matin les enfants sont accueillis dans la cantine à partir de 7h et ont à disposition divers jeux, coloriages... Ils peuvent, s'ils le souhaitent, petit déjeuner en compagnie des animateurs. A 8h20, les enseignants prennent le relais.

Le midi les enfants mangent en 2 services, les M1 de 11h30 à 12h, ensuite ils vont à la sieste. Les M0, M2 et M3 de 12h jusqu'à la fin, nous laissons en effet les enfants manger à leur rythme.

Le soir, l'accueil se fait dans les classes occupées par les enfants en journée, ce qui facilite l'investissement des lieux durant l'accueil. Nous connaissons dès lors le fonctionnement de la classe et cela rend la cohabitation bien plus agréable pour tous, petits et grands. Lorsque les parents arrivent, nous respectons le fait que certains enfants interrompent leur activité tout de suite pour les rejoindre, tandis que d'autres continuent leur jeu jusqu'au bout avant de retrouver leurs parents.

Le mercredi à midi, les enseignants nous amènent les enfants qui fréquentent l'accueil à la cantine, nous mangeons alors tous ensemble en un seul service (car moins d'enfants). Après le repas entre 13h et 13h 15, nous réintégrons nos classes respectives pour débiter les activités.

3. LE PROJET EDUCATIF

D'une façon générale, nous visons l'épanouissement et le mieux-être de l'enfant. Ces éléments sont importants pour nous parce qu'ils sont à la base de notre métier.

La réflexion que nous avons menée en équipe afin de rédiger ce projet d'accueil a mis en avant plusieurs valeurs et concepts à la base de notre projet éducatif:

- L'importance de laisser jouer les enfants et de marquer la différence entre le temps d'apprentissage scolaire et le temps ludique de l'accueil.

Nous pensons, en effet, qu'il est essentiel que les enfants puissent souffler et s'ennuyer s'ils le souhaitent, à nous de les aider à se détendre et à se faire plaisir.

Les enfants peuvent choisir entre différents jeux qui sortent du contexte scolaire et auxquels ils n'ont pas accès en journée. Exemple: laisser se mélanger les petits blocs et les fruits en plastique, ce qui est interdit pendant la journée.

Pour occuper les enfants, nous proposons différentes activités et favorisons les moments de partages et d'échanges. Par exemple, lors d'un atelier « histoire », nous laissons les enfants imaginer la fin de l'histoire et la partager avec les autres ce qui leur donne envie de rajouter des scènes ou des personnages. Pour organiser ce type d'activités, nous avons réalisé un coin doux dans la cantine avec des coussins et des couvertures que nous avons récupérés un peu partout afin d'éviter le gaspillage. C'est en effet une autre de nos priorités et une valeur importante que nous souhaitons faire passer aux enfants en leur expliquant les dangers que nous faisons courir à notre planète.

Nous proposons aussi des activités physiques pour permettre aux enfants de se défouler en toute sécurité car nous avons accès à la salle de psychomotricité. Nous pouvons dès lors pratiquer la danse, la relaxation ou l'expression corporelle.

- Offrir un cadre qui permet aux enfants d'être rassurés, d'avoir des repères.

Il est important, pour que les enfants comprennent l'importance des pratiques, de leur expliquer régulièrement pourquoi nous faisons les choses, car ils ont besoin de comprendre le pourquoi du comment. Ils se sentent alors plus concernés par ces mesures et les appliquent joyeusement en prenant plaisir à les répéter à la maison. Par exemple : le tri des déchets. Pourquoi trier? car un papier jeté par terre finira dans la mer. Pourquoi fermer la porte? car un copain pourrait sortir sans être vu etc. A partir de toutes ces explications peuvent aussi découler de supers activités.

Pour garantir des repères aux enfants, nous nous sommes organisés pour qu'ils aient un animateur de référence (1 animateur pour 2 classes). Cela aide aussi les parents et facilite le lien entre animateurs et instituteurs. Dans cette même logique, si un collègue est absent, nous essayons de

laisser les enfants avec la même remplaçante. Ce qui n'empêche pas, parfois, d'initier des changements, tester de nouvelles choses. Les enfants connaissent tous les animateurs, même ceux qui ne sont pas leur référent.

- Nous veillons à gérer au mieux les conflits entre enfants.

En étant à l'écoute et en expliquant comment résoudre les conflits pacifiquement.

- Nous souhaitons aussi former certains accueillants à l'accompagnement des enfants différents, afin de leur proposer un suivi individuel.

- Entretenir une bonne communication avec tous les intervenants y compris les familles.

A cette fin, des concertations sont régulièrement organisées en équipe.

4. PRIORITES POUR L'ANNEE 2020-2021 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- Transmettre lors de toute nouvelle inscription notre projet d'accueil et le faire connaître aux anciens élèves et à leur famille.
- Faire des propositions pour permettre aux enfants d'occuper plus tard les classes lors de l'accueil de fin de journée à savoir faire ranger, débarrasser les tables et balayer par les enfants, cela favorise l'autonomie et permet de ne pas devoir libérer le local pour l'équipe de nettoyage.
- S'approprier davantage la salle de psychomotricité.
- Développer un projet musical: privilégier les instruments de musique afin d'initier les enfants à la musique. Des commandes de malles musicales seront faites pour la mise en place de ce projet.



Projet d'accueil extra-scolaire

Ecole communale n°13

L'Ecole qui bouge

Rue De Koninck 63 - 1080 Molenbeek

Introduction

Nous, animateurs de l'école 13 : Fadela, Sabrina, Mirhena, Yildiz, Gisèle, Belgiz, Shukrije, Mohamed, l'éducateur Daniel, Marc, Rim, la coordinatrice Amina et la directrice Mme Lucia Grimaldi avons instauré ce projet d'accueil afin de vous expliquer notre rôle ainsi que la mise en place de nos actions.

Ce projet est destiné aux parents, à l'équipe pédagogique, à la direction ainsi qu'aux acteurs principaux : les enfants. Les parents recevront ce projet d'accueil dès l'inscription de leur enfant à notre école.

Nous nous sommes réunis lors de 4 séances de travail avec l'aide des coordinatrices ATL pour préparer ce document.

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

a. Type d'accueil organisé :

- Section d'accueil extrascolaire
- ☒ Section maternelle de 2 ans 1/2 à 6 ans
- ☒ Section primaire de 6 ans à 12 ans

b. Contexte institutionnel :

Pouvoir organisateur Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles

c. Horaires et Participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €
Midi	GRATUIT depuis mars 2019	
Soir	2,00 €	10,00 €

	> après 3 fois, forfait mensuel	
Mercredi	5,00 € > après 2 fois, forfait mensuel	10,00 €
Journée pédagogique	3,50 € la journée	

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces de garderie, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à la garderie est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 (13h15 le mercredi), les enfants qui n'ont pas été récupérés par leurs parents seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable que celle-ci possède une décharge pour pouvoir emmener l'enfant.

Les animateurs/trices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

2. LES MOMENTS DE L'ACCUEIL

Les petits de maternelles sont accueillis à partir de 7h dans le grand local d'accueil par deux animatrices qui leur proposent différents ateliers comme des ateliers « détente », ludiques, créatifs et artistiques. Après la garderie du matin, les institutrices viennent récupérer les enfants dans le local afin d'aller dans leur classe.

Les primaires sont accueillis dans le préau dès 7h par nos animateurs qui leurs proposent plusieurs ateliers également. Les institutrices viennent les y récupérer après l'accueil afin de les diriger vers la cour pour qu'ils puissent prendre un bon bol d'air avant de commencer les cours.

Le soir et le mercredi après-midi, les animateurs récupèrent les enfants dans la cour rangés par les institutrices pour les diriger ensuite soit vers le préau, soit vers le réfectoire, soit vers une classe et en cas de beau temps vers la cour de récréation selon le degré auquel ils appartiennent. Nous avons aussi la chance d'avoir accès à la salle de gym afin que les enfants puissent se défouler, faire des jeux et s'amuser avec les animateurs.

3. LE PROJET EDUCATIF

Nous visons le bien-être, l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant par la découverte ainsi que par le développement de la confiance en soi. Pour atteindre ces objectifs, nous l'impliquons dans des projets (voir au point 3 ci-dessous) et le responsabilisons.

Notre volonté est de permettre aux enfants de grandir dans un cadre structuré et idéal en les valorisant et en respectant leur rythme. Ceci, en proposant différents ateliers pour que l'enfant puisse se diriger vers l'activité de son choix.

Lorsqu'un enfant ou un parent rencontre un problème, il peut se tourner en toute confiance vers nous, animateurs, ou vers l'éducateur. Nous leur adressons une oreille attentive et transmettons les informations nécessaires aux personnes concernées (instituteurs, direction,...)

Nous accueillons et intégrons des enfants de différentes cultures et de différents milieux sociaux. En effet, il est important pour nous que les enfants se respectent et respectent les autres et qu'ils puissent découvrir différentes cultures.

Par ailleurs, des projets sont mis en place pour garantir plus de sécurité aux enfants dont le réaménagement des cours.

Nous comptons sur la solidarité et la collaboration des parents pour parvenir à développer notre projet éducatif. C'est pourquoi, nous attachons une grande importance à la communication à leur égard et souhaitons développer leur participation dans différents projets comme le projet de la bienveillance et de la sécurité...

4. DESCRIPTION DES CHOIX METHODOLOGIQUES ET ACTIONS CONCRETES

Pour développer notre projet éducatif dont l'objectif principal est le bien-être des enfants, nous avons mis en place des actions et avons déterminé des méthodes de travail. Parmi celles-ci :

- Nous souhaitons amener les enfants à découvrir le monde, à prendre confiance en eux, à être plus autonomes et à s'épanouir, en mettant en place divers ateliers comme le kick boxing, la cuisine et en semaine le football, ... Cela permet à chacun de trouver sa place et son rythme et de s'épanouir et s'enrichir.
- Pour valoriser l'enfant et créer un climat de confiance avec les professionnels, nous recherchons des solutions avec l'éducateur et en équipe contre la violence, pour développer le respect de la propriété au sein de notre école ; ceci, en étant à l'écoute de l'enfant en nous mettant à sa hauteur. En cas de conflits nous faisons aussi appel au projet graines de médiateurs.
- Pour intégrer tous les enfants, nous les faisons participer aux tâches et différents ateliers (exemple ranger le matériel, ranger les jeux, ...)et nous essayons de dialoguer avec eux. Nous favorisons aussi l'ouverture aux autres cultures (« Bonjour » en plusieurs langues dessinés et affichés à l'entrée de l'école et la réalisation des différents drapeaux, partage de spécialités culinaires ou de chansons, ...)
- Afin de leur donner des repères, faire en sorte qu'ils se sentent accueillis et qu'ils soient en sécurité, nous avons pensé à l'aménagement de coins spécifiques (nous avons un local spécialement pour la sieste, aménagement des cours de récréation avec des zones spécifiques et de différents espaces de jeux).
- Nous accordons également une grande importance à l'accueil du matin. Pour que l'enfant se sente en confiance et soit rassuré, il est accueilli par un animateur référent. Nous prenons le temps de communiquer avec les parents afin de mieux répondre aux besoins de l'enfant. Le soir, afin d'assurer la transition entre l'accueil et la maison, les parents sont accueillis dans le local d'accueil pour les maternelles et dans les classes ou la cour pour les enfants de primaires. Nous prenons le temps de leur expliquer la journée de l'enfant. Pour les plus petits nous avons aussi mis en place un petit rituel pour nous dire au revoir. A partir de 17h30 tous les enfants sont rassemblés dans le préau.

- 8. Nous travaillons en collaboration avec toute l'équipe pédagogique (animateurs, éducateur, instituteurs, direction, ...) notamment sur des projets citoyens, lors de sorties ou à l'occasion de renforts en classe. Afin d'assurer une bonne continuité dans le travail, un carnet de bord des animateurs a été mis en place ainsi que des réunions entre animateurs et coordinateur extrascolaire.

5. PRIORITES POUR L'ANNEE 2020-2021 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2020-2021, nous continuerons à travailler au projet de réaménagement de la cour : peintures au sol (marelles, points pour les rangs, délimitation d'une zone pour les maternelles et une pour les primaires), fresques, ...

Nous souhaitons aussi organiser une journée « porte ouverte de l'accueil » pour que les parents puissent voir notre accueil extrascolaire.



Projet d'accueil extra-scolaire

Ecole communale n°17 Les Tamaris

Rue du Condor 1 - 1080 Molenbeek

Introduction

Ce projet d'accueil a été rédigé par, Chantal, Thouraya, Daphné, Jennifer, Joëlle, Habiba, Flore, Valérie, Soufiane, Nadim et Zayd.

L'ensemble de l'équipe s'est concerté afin de réfléchir à ses pratiques quotidiennes. Les accueillants et les enseignants partagent le même objectif de transmission des valeurs morales, sociales, culturelles et intellectuelles aux enfants dans le but de les aider à devenir des êtres libres, responsables, créatifs et solidaires, respectueux des particularités de chacun, conscients de leurs possibilités, ouverts aux changements et capables de les intégrer dans le but de s'épanouir. Les pratiques pour y parvenir sont toutefois différentes.

Ce projet d'accueil reflète les pratiques de terrain et les valeurs communes en vigueur actuellement à l'école 17.

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

a. Type d'accueil organisé :

- Section d'accueil extrascolaire
- Section maternelle et primaire de 2,5 à 12 ans.
- Enseignement fondamental

b. Contexte institutionnel :

Pouvoir organisateur : Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles

c. Horaires et Participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €

Midi	GRATUIT depuis mars 2019	
Soir	2,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	10,00 €
Mercredi	5,00 € > après 2 fois, forfait mensuel	10,00 €
Journée pédagogique	3,50 € la journée	

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces de garderie, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à la garderie est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 (13h15 le mercredi), les enfants qui n'ont pas été récupérés par leurs parents seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable que celle-ci possède une décharge pour pouvoir emmener l'enfant.

Les animateurs/trices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

d. Composition de l'équipe et qualifications

1 coordinatrice, 11 animateurs brevetés, 1 art. 60

2. DEROULEMENT D'UN ACCUEIL TYPE

Organisation générale

Les animateurs quoi que tous polyvalents, ont des attributions fixes le plus possible, afin d'encadrer les enfants dont ils ont la charge.

Il va de soi que cette organisation favorise une meilleure connaissance de chaque enfant et aide au développement d'une relation de confiance avec l'enfant ainsi que ses parents.

Maternelles

Les enfants de maternelles sont accueillis dans la rotonde, dès 7h du matin jusqu'à 8h. Ils montent dans leurs classes et sont pris en charge par les enseignants et 2 animateurs.

A midi, ils sont répartis dans les 2 réfectoires et mangent en plusieurs services. Un réfectoire accueille les enfants du repas chaud et l'autre ceux du repas tartines.

Le mercredi, à partir de 12h les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animateurs. Vu la plage horaire plus large, nous privilégions ce jour-là les ateliers culinaires et les sorties extérieures (parcs,

cinéma au Karreveld, activités au domaine de Bergendal, etc.), activités libres, jeux intérieurs et extérieurs, bricolages à thème (sur la rentrée scolaire, l'automne, Halloween, etc.)

A la fin des cours les enfants sont repris en charge par l'équipe d'animateurs. L'après-midi commence par la prise des présences et ensuite les collations saines, moment calme et structuré. Quand le temps le permet les 2^{ème} et 3^{ème} maternelles prennent leur collation à l'extérieur où se trouvent des bancs et des coins doux adaptés.

Les animateurs organisent le passage aux toilettes et le lavage des mains et puis le rangement des boîtes à collation avant la mise en place de jeux (jouets, jeux de construction, jeux de société, coloriage, bricolage,...) sous la forme de divers ateliers en tournante où les enfants vont et viennent à leur guise. Ces ateliers sont organisés dans des espaces aux étages pour les classes d'accueil et les 1^{re} maternelles et dans l'un des réfectoires pour les 2 et 3^{èmes} maternelles.

Primaires

Les enfants de primaire sont accueillis dans la rotonde, dès 7h du matin jusqu'à 8h. Ils sont pris en charge par les enseignants, en soutien avec 1 animateur.

Le temps de midi, les enfants sont répartis avec les enfants de maternelles dans les 2 réfectoires et mangent en plusieurs services. Un réfectoire accueille les enfants du repas chaud et l'autre ceux du repas tartines.

Le mercredi, à partir de 12h les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animateurs. Vu la plage horaire plus large, nous privilégions ce jour-là les ateliers culinaires et les sorties extérieures (parcs, cinéma au Karreveld, activités au domaine de Bergendal, etc.), activités libres, jeux intérieurs et extérieurs, bricolages à thème (sur la rentrée scolaire, l'automne, Halloween, ...).

En fin de journée, les enfants se dirigent vers les études dirigées par les enseignants ou vers l'accueil qui se déroule dans l'un des réfectoires avec les animateurs. L'accueil débute, par la prise des présences et les enfants prennent ensuite leurs collations saines. Si le temps le permet les enfants prennent leurs collations dans les cours où des bancs et coins calmes sont à leur disposition.

Leur collation terminée, les enfants rangent leur cartable et choisissent leurs activités (jouets, jeux de construction, jeux de société, coloriage, bricolage,...)

3. LE PROJET EDUCATIF ET LES ACTIONS POUR LE METTRE EN PLACE

L'équipe éducative tient à ce que chaque enfant, peu importe sa culture ou son handicap, trouve sa place et s'épanouisse dans son milieu d'accueil. Nous tenons fortement au respect de chacun et à l'équité dans le traitement réservé à chaque enfant, pour ne pas faire de différence.

En plus du respect et de l'équité évoqués ci-dessus, nous avons choisi de mettre au centre de notre projet éducatif :

• La sécurité

L'équipe d'animateurs met tout en œuvre pour veiller au confort et à la sécurité des enfants qui lui sont confiés.

- Formation secourisme
- Trousses médicales à disposition
- Participation aux exercices d'évacuation des bâtiments
- Gilets de sécurité pour les excursions

- Cours de récréation spécifiques à chaque groupe d'âges
- Petits rituels et repères mis en place pour les plus petits

III L'hygiène et la santé

L'accueil extra-scolaire s'inscrit pleinement dans le projet global d'hygiène et de santé de l'école. Des toilettes sont accessibles à plusieurs endroits, en quantité et adaptées aux différentes tranches d'âge.

- Nous veillons au lavage des mains
- Nous encourageons les collations saines pour tous les enfants
- Nous favorisons la sieste pour les plus petits

IV Le plaisir lié aux activités

Notre équipe a à cœur de proposer aux enfants une gamme la plus large possible d'activités afin de créer de l'enthousiasme et de donner du plaisir. Les activités proposées sont adaptées à l'âge des enfants dans le but d'encourager l'autonomie et l'apprentissage de chacun.

Nous proposons notamment des:

- jeux libres
- activités dirigées
- jeux intérieurs
- jeux extérieurs
- jeux coopératifs
- jeux d'opposition
- jeux d'adresse
- jeux calmes
- jeux de société
- jeux de stratégie
- jeux d'équipe
- jeux individuels
- activités de musique, chant, dessin, peinture, bricolage et grimage
- activités de cuisine afin de sensibiliser les enfants à une alimentation saine et équilibrée
- activités de psychomotricité, sports divers, danse
- sorties culturelles et ludiques
- activités de jardinage
- lectures

V L'aménagement et l'utilisation des espaces

Les multiples espaces disponibles et réfléchis sont un atout considérable pour la bonne organisation de l'accueil des enfants. Nous utilisons tous les espaces disponibles pour proposer aux enfants des activités diverses et de qualité.

Nous disposons notamment de :

- 4 cours de récréations séparées.
- 1 salle de gymnastique.
- 1 salle de psychomotricité.
- 2 petits jardins pédagogiques.

Ecole communale n°18 La petite flûte enchantée

Rue de la Flûte enchantée 5 - 1080 Molenbeek

Introduction

Au sein de l'école 18, nous accueillons des enfants âgés de 2,5 à 6 ans. Notre équipe est composée de six animatrices : Najat, Khadija, Amel, Ikram, Ouarda, Yamina. Nous travaillons en horaires décalés répartis sur l'ensemble de la journée de manière à ce qu'il y ait toujours suffisamment de personnel pour accueillir les enfants. Nous sommes également soutenues par deux accueillantes supplémentaires (bénévole et ALE) et nous sommes en contact quotidiennement avec la Directrice Madame Paten qui est à notre écoute et qui nous aide à trouver des solutions si nécessaire.

Nous avons rédigé ce projet d'accueil à l'attention des parents afin de leur expliquer ce que nous faisons avec leurs enfants au cours de la journée mais aussi pour nous fixer des objectifs en équipe. Pour créer ce projet d'accueil nous nous sommes réunies au cours de cinq séances de travail et nous réévaluerons notre projet régulièrement afin qu'il soit le plus proche possible de nos pratiques de terrain.

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

a. Type d'accueil organisé :

- Section d'accueil extrascolaire
- Section maternelle de 2,5 à 6 ans.
- Enseignement maternel.

b. Contexte institutionnel :

Pouvoir organisateur : Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles

c. Horaires et Participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €

Midî	GRATUIT depuis mars 2019	
Soir	2,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	10,00 €
Mercredi	5,00 € > après 2 fois, forfait mensuel	10,00 €
Journée pédagogique	3,50 € la journée	

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces de garderie, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à la garderie est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 (13h15 le mercredi), les enfants qui n'ont pas été récupérés par leurs parents seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable que celle-ci possède une décharge pour pouvoir emmener l'enfant.

Les animateurs/trices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

d. Composition de l'équipe et qualifications

Animatrices accueillantes : Najat, Khadija, Amel, Ikram, Ouarda, Yamina
Coordinatrice : Rachida

2. LE PROJET EDUCATIF

L'autonomie et la confiance au centre de notre projet

L'objectif principal de notre travail est l'autonomie de l'enfant. Nous développons cet aspect en leur apprenant à ranger leur manteaux, leur cartables, mettre leurs chaussures, se laver les mains, manger seuls,... Nous essayons de faire participer tous les enfants à nos activités et de les mettre en confiance pour qu'ils y participent tous.

Déroulement de la journée

Le matin, nous accueillons les enfants entre 7h et 8h dans un cadre agréable, nous les mettons en confiance et nous sommes aussi à l'écoute des parents. Quand les enfants arrivent, nous les rassurons, nous les calmons par des chants, des câlins. Si nécessaire pour leur changer les idées et faciliter la séparation, nous leur demandons de nous aider à mettre les jeux (blocs, livres, matériel de dessin, jouets) sur la table. Ils jouent en groupe, ils partagent les jeux et le plaisir de jouer ensemble. C'est un moment où nous pouvons faire connaissance avec les enfants et où eux peuvent faire

connaissance avec nous, dans le respect de chacun. Les activités proposées sont choisies selon le rythme de l'enfant.

Nous essayons de les mettre en confiance tout au long de la journée en leur parlant, en donnant des explications sur les raisons de l'absence de leurs parents et sur leur retour le soir (repères dans le temps), en les gardant près de nous, ...

Lors des moments d'accueil, les enfants sont divisés en deux groupes pour leur confort et leur bien-être. A midi, les plus petits vont manger et ensuite ils vont faire la sieste. Après, c'est au tour des grands. Le repas chaud se déroule en deux services dans le réfectoire. Les autres enfants mangent dans les classes avec les animatrices.

L'accueil du soir se déroule de 15h30 à 18h et les enfants sont également séparés en 4 groupes. Un groupe est constitué des accueils dans un pavillon par 2 animatrices et des premières maternelles dans un autre pavillon avec une animatrice puis les deuxièmes et troisièmes maternelles dans deux classes dans un troisième pavillon et dans le réfectoire nous accueillons un quatrième groupe de premières. Ils se lavent les mains et prennent la collation. En fonction du temps nous allons dehors faire des jeux de ballon, du vélo. A l'intérieur, nous faisons des petits jeux, de la musique, de la lecture d'histoires. Les enfants peuvent choisir leur activité, c'est pour ça que nous proposons des activités différentes et adaptées à leur âge. A l'arrivée des parents, nous leur racontons comment s'est passée la journée de leur enfant, s'il a bien mangé, bien dormi, bien joué, s'il a eu des petits bobos, ... La plupart des enfants semble très heureux à l'accueil du soir et ne veut pas rentrer à la maison.

Nous avons mis en place tous les mercredis après-midi des activités : cuisine, bricolages, sorties, jeux libres, jeux dirigés, jeux de société. La bibliothèque de l'école avec un coin doux est mis à notre disposition pour un atelier lecture. Durant les activités culinaires, les enfants nous aident à préparer les recettes et après ils dégustent les préparations pour le goûter de 15h30. Parfois « malheureusement » les préparations échouent. Les enfants voient alors que tout le monde peut se tromper, même les adultes. Les mercredis après-midi, nous avons plus de temps avec les enfants, nous proposons des activités différentes de celles proposées pendant la semaine. Les enfants comme les animateurs aiment beaucoup l'accueil du mercredi car c'est tellement chouette, l'après-midi passe plus vite. Tous les mardis, nous nous concertons entre collègues pour définir différentes activités qui se dérouleront le mercredi après-midi et à chaque fois c'est une surprise pour les enfants. Etre libre de choisir son activité permet à l'enfant de découvrir sa personnalité, l'autonomie, de développer sa confiance en soi et en l'autre, d'être valorisé, d'apprendre à respecter le matériel et la liberté de l'autre. Enfin, l'enfant apprend le vivre ensemble.

Le travail en équipe

Concernant notre partenariat avec l'équipe enseignante, nous transmettons les messages des parents aux professeurs ou à la direction quand c'est nécessaire et vice versa. Nous allons aider dans les classes, ça nous apporte des connaissances et cela renforce l'équipe d'animation. Nous prenons également en charge les enfants quand il y a des fourches ou des absences. Une fois par mois, il y a une réunion pour l'organisation des activités avec la direction, c'est à ce moment que nous nous mettons toutes d'accord concernant l'organisation des différents temps d'accueil. Cela nous permet de traiter les aspects plus structurels, de revoir l'accueil et trouver des solutions pour l'accueil au quotidien. Nous recevons chaque mois le détail du contenu de la réunion.

De plus, nous accompagnons tous les jeudis les enfants au parc avec les institutrices et certaines animatrices partent en classe verte afin de les assister. Nous participons à toutes les fêtes organisées

par l'école : la fancy-fair, la fête de Carnaval, le marché de Noël, ... nous sommes là afin d'aider et de soutenir ces moments.

3. PRIORITES POUR L'ANNEE 2020-2021 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans les prochains mois, nous souhaitons lancer certains projets, sous réserve de l'approbation de la direction :

- Une intervention par des services extérieurs comme la police, les pompiers, gardiens de la paix... afin d'apprendre la sécurité aux enfants (exemple : sécurité routière).
- Une charte qui sera mise en place par/pour les enfants pour rappeler aux enfants les règles de l'accueil extra-scolaire.
- Un document visuel avec le portrait des animateurs créé avec les enfants afin que les parents et les enfants puissent savoir plus facilement « qui est qui ? ».



Projet d'accueil extra-scolaire

Ecole communale n°6 La Nouvelle Vague

Rue de Bonne 105 - 1080 Molenbeek

Introduction

Le Projet d'Accueil est destiné aux parents, aux enfants ainsi qu'aux animateurs/trices de l'accueil de l'école 6. C'est le mode d'emploi de l'accueil extrascolaire de l'école. Il a été mis à jour en équipe par les animateurs/trices (Madame Sanae et Madame Corina) et la coordinatrice. Les animateurs restent attachés à ce milieu scolaire durant toute l'année. De cette manière, les repères de l'enfant, ses habitudes et les liens créés avec l'animateur sont maintenus. Tout cela favorise ainsi son sentiment de sécurité et de bien-être.

Le Projet d'Accueil est remis à chaque parent en début d'année scolaire suivi d'une explication des animateurs/trices sur son contenu. Le parent signera un document prouvant qu'il en a pris connaissance et qu'il s'engage à respecter et à faire respecter les règles énoncées dans le projet d'accueil à son enfant.

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

a. Types d'accueil pratiqué

- Section d'accueil extrascolaire
- Section maternelle de 2 ans 1/2 à 6 ans
- Section primaire de 6 ans à 12 ans
- Enseignement Fondamental

b. Horaires et Participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €
Midï	GRATUIT depuis mars 2019	
Soir	2,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	10,00 €
Mercredi	5,00 €	10,00 €

	> après 2 fois, forfait mensuel
Journée pédagogique	3,50 € la journée

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces d'accueil, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à l'accueil extrascolaire est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 (13h15 le mercredi), les enfants qui n'ont pas été récupérés par leurs parents seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable que celle-ci possède une décharge pour pouvoir emmener l'enfant. Les animateurs/trices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

c. Contexte institutionnel

Pouvoir organisateur : l'Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles.

d. Accueil

Les enfants sont répartis par niveau d'âge : deux réfectoires (maternel et primaire) sont à disposition ainsi que deux cours (maternelle et primaire) qui bénéficient chacune d'un préau. La cour primaire possède un terrain de jeu sécurisé et à l'abri de la pluie pour organiser des activités sportives et ludiques.

Les animateurs/trices sont ouvert/es au dialogue et proposent aux parents des retours réguliers. L'accueil du matin des maternelles commence à 7h00. Les enfants sont accueillis par Madame Farah. Divers jeux sont proposés aux enfants : coloriage, lego, dinette, puzzles. Ensuite les institutrices des premières et des deuxième maternelles arrivent pour 8h00 et récupèrent les enfants, les troisièmes descendent au réfectoire des primaires et les accueils sont accompagnés par l'animatrice en classe.

L'accueil des primaires débute également à 7h00 dans le réfectoire des primaires toutes classes confondues jusqu'à 8h00. Divers jeux sont proposés aux enfants : uno, puzzles, coloriages,...

Le temps de midi en maternel :

Les accueils et 1ères maternelles mangent en classe avec les institutrices. Les enfants de la classe d'accueil sont aidés à 11h30 par Madame Sanae et les premières par madame Samira. A 12h00, Madame Souad s'occupe des accueils au local sieste et madame dans une classe. Les premières qui ne dorment pas sont pris en charge par Madame Amina dans une classe. Madame Nabila s'occupent des deuxième maternelles dans une seconde classe. Les enfants de troisième maternelle sont pris en charge par Madame Farah et Madame Samia au réfectoire maternelle.

Le temps de midi en primaire :

La première année est prise en charge par Madame Angélique et un bénévole. Ils mangent à 12h25 au réfectoire maternel. Les deuxièmes sont pris en charge à 12h50 au réfectoire maternel par Madame Bernadine qui est bénévole. Les troisièmes, par Madame Corina à 12h50 au réfectoire primaire. Les quatrièmes à 12h00 par Monsieur Djamel au réfectoire primaire. Les cinquièmes par une éducatrice à 12h25 au réfectoire primaire. Les sixièmes par Madame Hafeda au deuxième étage dans le couloir. Dans la cour de récréation, différentes zones ont été mises en place sur le temps de midi par Monsieur le directeur : foot, calme, jeux de société, basket...

Pour le maternel en accueil extrascolaire :

Madame Souad s'occupe de la classe d'accueil ainsi que des enfants de première. Madame Amina s'occupe des classes de deuxièmes au réfectoire maternel. Madame Nabila s'occupe des classes de troisièmes maternelles 1 semaine sur 2 avec une accueillante. Nous avons également accès à la cour de récréation et à la salle de psychomotricité. Nous quittons les classes vers 16h30.

Pour les primaires en accueil extrascolaire:

Au réfectoire, ce sont Madame Corina et Monsieur Djamel qui s'occupent des classes de 1ère, 2ème et 3ème années primaires. A la salle media Madame Hafeda et un autre animateur s'occupent des classes de 4ème, 5ème et 6ème années primaires. Il existe également différentes plateformes de communication (Instagram, Facebook, valves...) que Monsieur le directeur a mis en place, ce qui facilite la diffusion d'informations.

Les parents sont avertis régulièrement par des communications disposées aux valves prévues à cet effet.

e. Composition de l'équipe et qualifications

L'accueil des enfants en extrascolaire est assuré par des animateurs/trices (Souad, Sanae, Corina, Jamal, Farah, Nabila, Hafeda, Amina), des accueillants (Samira, Zaynab, Jacuqeline, Bernadine et Jennifer) ces derniers sont encadrés par une coordinatrice (Christelle).

2. ORGANISATION ET CHOIX METHODOLOGIQUES

a. Accueil

Les animateurs/trices veillent à accorder une vigilance accrue aux premiers contacts lors de l'accueil du matin et également lors du départ le soir en proposant des lieux d'accueils distincts en fonction de l'âge des enfants. Les enfants sont accueillis dans un climat agréable. Les animateurs/trices redoublent de vigilance dans ces moments importants où ils/elles échangent également quelques mots avec les parents.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

b. Activités

Pour l'accueil du mercredi après-midi que ce soit en primaire ou en maternel, l'accueil se déroule dans les différents réfectoires. Les enfants sont répartis en groupe d'âge pour les différentes

activités mises en place. Nous organisons une fois par mois une sortie culturelle (théâtre, Maison des Cultures,...), des ateliers culinaires sont également organisés.

Le reste de la semaine à 15h20, les enfants se rangent par classe. A 15h30, ils sont pris en charge par leur animateur/trice. Ils se dirigent vers le réfectoire et prennent leur collation dans un environnement calme. Des albums et magazines sont préparés pour ceux qui veulent se détendre en lisant. A 16h00 les activités commencent, elles sont proposées aux enfants et nullement imposées. Cependant, l'équipe d'accueil tente d'impliquer chaque enfant dans les activités. L'accent est mis sur les activités ludiques et de coopération : on apprend par le jeu et en équipe. Les activités sont organisées dans les deux réfectoires (par sections maternelle et primaire).

Une thématique est choisie chaque début de mois et communiquée aux parents. Toutes les activités du mercredi après-midi du mois portent sur ce thème. Nous suivons différents thèmes selon les saisons, les fêtes (halloween, carnaval...)

Lorsque le temps le permet, les enfants occupent leur cour respective (toujours selon leur section). Pour la section primaire, les animateurs/trices ont configuré cinq zones bien délimitées. Ces zones ont été décidées en accord avec les enfants. La cour des maternelles doit encore être délimitée en zones mais suivra le schéma de la cour des primaires :

- ✕ La zone foot : occupée chaque jour par un groupe différent selon leur année et reconnaissable grâce à leurs vareuses jaunes.
- ✕ La zone basket : occupée chaque jour par un groupe différent selon leur année.
- ✕ La zone calme : où l'on peut dessiner, s'asseoir, discuter... mais ne pas courir.
- ✕ La zone musique : où l'on peut écouter de la musique, chanter, danser...
- ✕ La zone libre : où l'on fait ce que l'on veut (dans les limites du règlement) et où sont aussi proposées des activités artistiques ou ludiques (corde à sauter, dessiner à la craie, jeux divers...).

3. PROJET EDUCATIF

L'équipe d'accueil prône une écoute active et des échanges positifs et constructifs individuellement et/ou en groupe.

Les règles du vivre ensemble sont illustrées dans les endroits d'accueil (les réfectoires). De ce fait, même les enfants qui ne savent pas encore lire peuvent les comprendre et s'en rappeler facilement.

La punition n'est pas un recours dans notre établissement. Les animateurs/trices veillent à appliquer cette règle et ce quel que soit le conflit rencontré.

Si un enfant n'a pas respecté les règles ou a fait une bêtise, il est invité à s'isoler au « COIN DE REFLEXION ». Dans cet espace dédié, il peut réfléchir à ses actes et, après un certain délai, l'animateur/trice fait le point avec lui avant qu'il ne rejoigne ses petits camarades. Nous pensons également à rendre les enfants responsables des locaux qu'ils occupent (rangement, propreté). Ils veillent à tenir le local dans un état convenable

Nous portons un regard appuyé sur l'intégration et le suivi de chacun. Les animateurs/trices se rencontrent mensuellement avec la coordinatrice et des réunions trimestrielles sont organisées avec la direction afin d'établir un bilan sur la pertinence des activités et sur l'évolution des enfants qui suivent les moments d'accueil.

Une collaboration active existe aussi entre l'équipe d'accueil et l'équipe pédagogique autour du suivi des enfants. Des entrevues sont faites entre l'équipe des professeurs et celle des animateurs pour communiquer et échanger différentes informations.

4. PRIORITES POUR L'ANNEE 2020-2021 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- ✱ L'équipe d'accueil souhaite organiser des rencontres plus régulières avec les parents. Les animateurs/trices proposeront des rencontres (goûters du mercredi après-midi) avant chaque vacance scolaire (+/- tous les 3 mois) afin de partager avec eux et les enfants les différentes activités réalisées pendant l'accueil.
- ✱ Nous pensons à créer une boîte à suggestions qui serait placée à l'entrée de l'établissement afin de demander l'avis de tous (parents, enfants, instituteurs...) sur les activités et l'organisation des moments d'accueil afin d'améliorer ceux-ci. Les animateurs/trices discuteront de ces propositions lors de leurs réunions mensuelles.
- ✱ La cour de la section maternelle sera pensée en zones distinctes dans le même schéma que celle de la section primaire.



Projet d'accueil extra-scolaire

Ecole communale n°8 Les p'tits Marcoux

Rue du Gulden Bodem 2 - 1080 Molenbeek

Introduction

L'école 8 est une école qui accueille des enfants de la classe d'accueil jusqu'à la première année primaire.

Notre équipe d'accueillants extrascolaires se compose d'une coordinatrice et de 6 animatrices mais aussi d'accueillantes et de bénévoles qui nous viennent régulièrement en aide.

Ensemble, coordinatrice (Samia) et animatrices (Clarisse, Laila, Naserz, Salma, Roberta, Radya), nous avons décidé de rédiger ce projet d'accueil afin de présenter l'ensemble de notre travail quotidien et de nos projets aux parents et aux différents acteurs de l'école. Cela pour qu'ils aient une meilleure représentation de notre fonctionnement, de nos choix éducatifs pour atteindre nos objectifs et de ce que nous souhaitons transmettre aux enfants.

Pour réaliser ce projet d'accueil nous nous sommes réunies avec les coordinatrices ATL (Accueil Temps Libre) de Molenbeek-Saint-Jean au cours de plusieurs séances de travail durant lesquelles nous nous sommes concertées et avons mené une réflexion sur nos pratiques professionnelles. C'est le résultat de ce travail que vous trouverez ci-dessous.

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

a. Type d'accueil pratiqué

- ✦ Section d'accueil extrascolaire
- ✦ Section maternelle de 2 ans 1/2 à 6 ans
- ✦ Section primaire de 6 à 7 ans
- ✦ Enseignement Fondamental

a. Horaires et Participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €
Midi	GRATUIT depuis mars 2019	

Soir	2,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	10,00 €
Mercredi	5,00 € > après 2 fois, forfait mensuel	10,00 €
Journée pédagogique	3,50 € la journée	

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces de garderie, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à la garderie est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 (12h15 le mercredi), les enfants qui n'ont pas été récupérés par leurs parents seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables de ceux-ci dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animatrices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable de prévenir préalablement l'école pour pouvoir emmener l'enfant.

Les animatrices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

b. Composition de l'équipe et qualifications

L'accueil des enfants en extrascolaire est assuré par des animateurs (Clarisse, Salma, Nasera, Roberta), des accueillantes (Laila, Habiba, Aicha, Francine, Bahija) et encadrés par une coordinatrice (Samia).

c. Contexte institutionnel

Pouvoir organisateur : l'Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles.

2. LE PROJET EDUCATIF, CHOIX METHODOLOGIQUES ET ACTIONS CONCRETES

a. Déroulement d'une journée type

Le temps d'accueil est structuré en plusieurs moments :

Nous proposons un accueil du matin qui se déroule à partir de 7h.

Il a lieu dans une classe de maternelle avec une accueillante extrascolaire.

Les enfants, qui rentrent à la maison sur le temps du midi, attendent leurs parents dans le sas avec un membre de l'équipe de l'accueil extrascolaire, qui gère ce moment-là.

L'accueil du midi, a quant à lui été récemment réorganisé afin de faire émerger plus de sérénité. En effet, une meilleure organisation et un cadre clair nous permettent de mieux accueillir l'enfant. C'est pourquoi nous accordons du temps à la réflexion de nos temps d'accueil afin d'accompagner au mieux les besoins de l'enfant.

À présent, les plus petits sont amenés par leur institutrice dans le réfectoire afin de prendre leur repas. Ensuite, nous les emmenons faire la sieste dans des classes de maternelle, où les lits ont été installés précédemment, par les accueillantes.

Les enfants plus grands qui mangent des tartines restent dans leur classe afin de déjeuner avant de se rendre dans la cour de récréation pour jouer. Nous accompagnons ceux qui mangent un repas chaud au réfectoire pour un second service, quand les plus petits vont à la sieste.

Les répartitions se font comme suit :

- 1. Classe d'accueil M0 : une dizaine d'élèves en début d'année. Le nombre augmente au fur et à mesure au cours de l'année selon l'année de naissance de l'enfant
- 2 Classes de 1^{ère} maternelle M1 : 25, 27 élèves
- 2 Classes de 2^{ème} maternelle M2 : 27 élèves
- 3 Classes de 3^{ème} maternelle M3 : 16, 17 élèves
- 3 Classes de 1^{ère} primaire P1 : 20 élèves

L'accueil du soir, se déroule dans les mêmes locaux que l'accueil du midi (1 local par groupe classe) pour plus de facilité et pour plus de cohérence.

A 17h, nous rassemblons les enfants de maternelle avec ceux de primaire dans le réfectoire. Si le temps le permet, nous les laissons jouer dehors.

L'accueil proposé aux enfants se déroule toujours dans un cadre avec des règles à respecter. Nous instaurons des règles avec les groupes de vie et nous les rappelons régulièrement. Les enfants sont acteurs et auteurs des règles établies, ce qui encourage l'autonomie de chacun et le respect de celles-ci.

Comme il s'agit d'enfants de maternelle, nous utilisons beaucoup de rituels qui favorisent le vivre ensemble, le respect des autres et qui rassurent. Ces rituels peuvent par exemple être des chansons pour se dire « bonjour » ou « bon appétit », l'habitude de se rassembler au « coin tapis » à plusieurs moments de la journée pour une activité ou un moment d'expression, en maintenant toujours un même lieu pour la sieste, etc.

b. Le développement individuel

Nous mettons l'enfant en confiance et le rassurons en étant à son écoute, en étant patients et compréhensif. Nous le faisons notamment lors de la séparation avec le parent pour lui apporter un maximum de sécurité affective.

Pour ce faire, nous prenons le temps de cajoler les enfants, nous demandons aussi aux plus grands de soutenir les plus petits, ce qui est également valorisant pour eux. De plus, nous avons mis en place un animateur/référent pour chaque groupe d'enfants, ce qui donne des repères et renforce le sentiment de sécurité.

Pour développer leur confiance en eux, susciter des échanges et évaluer les activités que nous mettons en place, nous encourageons les enfants à s'exprimer librement notamment en leur demandant un avis sur l'activité qu'ils viennent de vivre. Pour cela nous utilisons un bâton de parole.

Nous avons activités d'intérieur (bricolages, chants, rondes, contes...) et d'extérieur (craies, ballons, musique, chorégraphie, relaxation...) variées.

D'après nous, l'alternance entre cette diversité d'activités et le jeu libre procure plus de plaisir et permet à chaque enfant de choisir ce qui lui plaît pour s'épanouir davantage. C'est aussi l'occasion pour nous de proposer et de faire découvrir de nouvelles activités aux enfants. Une fois les activités

terminées, nous apprenons aux enfants à ranger le matériel. Ce qui les rend autonomes et les responsabilise.

Nous insistons beaucoup sur l'hygiène renforcée actuellement par la saturation sanitaire, que ce soit lors du passage aux toilettes ou des repas, en obligeant les enfants à se laver les mains. Nous leur proposons aussi de participer au nettoyage des tables après la collation ou le repas.

c. La relation à l'autre

Il est très important pour nous d'ouvrir les enfants à la diversité des cultures et à la tolérance.

Nous constatons en effet que les enfants arrivent à se comprendre facilement même s'ils ne parlent pas la même langue et qu'ils tissent des liens rapidement même avec les adultes.

Pour renforcer cet élan naturel, nous mettons des activités en place comme des jeux de collaboration mais aussi des chants, des jeux ou des rituels qui favorisent les échanges et la découverte de l'autre. Nous encourageons la mixité de genre et l'égalité filles-garçons.

Suite à l'expérience que nous avons de l'accueil d'enfants à besoins spécifiques dans notre école mais aussi pour favoriser l'intégration des enfants plus solitaires, nous savons qu'il est essentiel d'être solidaire et de travailler en équipe. En effet, si nous travaillons ensemble nous pouvons arriver à des compromis et ainsi à intégrer tous les enfants. Nous abordons la tolérance avec les enfants en leur expliquant notamment comment faire de nos différences une force. Nous sollicitons aussi les enfants les plus ouverts pour aller vers les plus isolés, nous leur proposons parfois un jeu et demandons à l'enfant un peu en retrait de le gérer.

Si un conflit surgit entre enfants, nous les calmons d'abord ; nous ne prenons pas parti mais nous essayons de communiquer avec chaque enfant en petit groupe ou en grand groupe pour trouver une solution ; et si nous n'arrivons pas à gérer la crise ou la colère de certains nous faisons appel à nos collègues et aux professeurs pour nous soutenir.

d. Les professionnels

La communication et la transmission des informations au sein de l'équipe d'animation mais aussi avec les instituteurs et les autres intervenants (direction, coordinatrice, éducatrice, parents...) sont primordiales pour le bon déroulement de nos journées.

En tant que professionnels, nous favorisons notamment les échanges et le travail commun pour gérer au mieux les éventuels conflits et désaccords. Nous prenons le temps d'en discuter ensemble si nécessaire. Afin de favoriser notre partenariat avec la direction et les institutrices, nous n'hésitons pas à discuter de certains points plus précis ensemble.

Ainsi, dans le cas d'un conflit qui implique la récurrence d'un enfant, comme par exemple après plusieurs remarques faites à un enfant qui frappe à répétition, nous faisons notamment intervenir la coordinatrice et/ou l'éducatrice et la direction.

Nous considérons également qu'entre nous, nous nous devons un respect mutuel. C'est pourquoi, nous nous sommes mis d'accord sur certaines règles à respecter au sein de l'équipe. Parmi celles-ci, quand une punition est donnée à un enfant, elle ne peut être levée que par celui qui l'a fixée. Avoir un fonctionnement commun nous apporte un équilibre au sein de l'école et de la cohérence vis-à-vis des enfants.

Dans le cas où un nouveau collègue arrive dans l'équipe, nous l'accueillons tous ensemble et prenons la peine de lui expliquer le fonctionnement de l'accueil et de l'école pour qu'il soit à l'aise au moment de prendre ses fonctions.

Nous nous concertons aussi régulièrement au moment de préparer les activités en effectuant par exemple un briefing « qui fait quoi ? ». En plus d'assurer le bon déroulement des activités, ces temps de concertation renforcent notre cohésion d'équipe. Pour atteindre cet objectif, nous organisons aussi des réunions mensuelles entre animateurs et coordinateur.

Enfin, il est important pour nous de travailler en collaboration avec l'ensemble des professionnels de l'école. Nous sommes solidaires et nous entraisons le plus possible. Au cours de la journée, nous aidons l'équipe pédagogique dans le soutien des classes, quand il y a des absents, des sorties, etc.

Nous partageons également les mêmes locaux pour donner des repères logiques à l'enfant. Ces collaborations et échanges débouchent sur de réels partenariats et font de nous des acteurs reconnus par nos collègues.

Les différents temps d'accueil nous permettent de faire des retours aux parents sur la journée de leur enfant. Les moments de séparation sont souvent les plus difficiles dans la journée des enfants et des parents. Pour gérer ces moments, nous rassurons l'enfant en lui expliquant ce qui se passe, pourquoi il est à l'école, pourquoi ses parents doivent partir et quand ils seront de retour.

Nous le prenons dans les bras et le réconfortons. Si nécessaire nous aidons aussi les parents qui ont besoin d'être rassurés en leur fournissant des informations sur notre fonctionnement et les activités de la journée.

Pour assurer une continuité de l'accueil, nous sommes attentifs à notre communication entre animateurs, avec les institutrices et avec les parents. Nous transmettons directement les informations données par les familles aux institutrices et vice versa.

Enfin, dans le but d'attirer l'attention des parents sur les activités proposées à leurs enfants durant l'accueil, nous exposons leurs réalisations dans le couloir. Nous leur donnons aussi les bricolages réalisés pour qu'ils les ramènent à la maison. Cela permet aux enfants d'expliquer aux parents ce qu'ils font à l'accueil du soir avec nous.

Nous souhaitons ainsi favoriser les échanges parents-enfants.

Respect de la Charte du comportement et engagement des parents et des enfants

Nous mettons en projet une « Charte du Comportement » à avoir durant l'accueil extrascolaire. Les parents et les enfants en seront informés dans le courant de l'année.

3. BUT ET FINALITES DU PROJET D'ACCUEIL

Le projet d'accueil a pour but :

- D'assurer le bon développement physique, social, affectif et cognitif des enfants, durant les temps d'accueil extrascolaire
- Il garantit un accueil qui prend en compte les besoins de chaque enfant
- Il instaure des règles et des valeurs à respecter dans l'intégrité de chacun.

Tout ceci à travers des projets divers proposés et encadrés par l'équipe extrascolaire, tout au long de l'année, afin de susciter l'intérêt des enfants et les encourager pour leur épanouissement personnel.



Projet d'accueil extra-scolaire

Ecole communale n°16 L'école du Petit Bois

Avenue Carl Requette, 20 - 1080 Molenbeek

Introduction

Ce projet d'accueil a été réalisé par l'équipe d'animation extra-scolaire de l'école 16 à savoir : Patricia, Giovanna, Maria, Sandrine, Aurélie, Farid, Hasna, Samira, Stéphanie, Nour, Carla, coordinatrice extra-scolaire et la directrice de l'école 16 Madame Bernard Sandra, accompagnée des coordinatrices ATL.

Il est destiné à tous (direction, parents, animateurs et enfants) et sert à améliorer la communication avec les différents acteurs de même qu'à développer les collaborations au sein de l'équipe pédagogique. Nous proposons de le diffuser en début d'année scolaire via les cartables, ainsi qu'une lecture avec les enfants durant l'accueil.

Il a été rédigé avec le souhait de faire évoluer nos pratiques pour améliorer la qualité de l'accueil fourni aux enfants. Ainsi, nous avons réfléchi en groupe et partagé nos idées au cours de plusieurs séances de travail dont ce document est le résultat.

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

a. Type d'accueil organisé

- Section d'accueil extrascolaire
- Section primaire de 6 ans à 12 ans.
- Enseignement primaire.

b. Contexte institutionnel :

Pouvoir organisateur : l'Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles.

c. Horaires et Participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €
Midi	GRATUIT depuis mars 2019	
Soir	2,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	10,00 €
Mercredi	5,00 € > après 2 fois, forfait mensuel	10,00 €
Journée pédagogique	3,50 € la journée	

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces de garderie, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à la garderie est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 (13h15 le mercredi), les enfants qui n'ont pas été récupérés par leurs parents seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable que celle-ci possède une décharge pour pouvoir emmener l'enfant.

Les animateurs/trices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

2. LES MOMENTS DE L'ACCUEIL

Les enfants sont accueillis le matin à partir de 7h dans la cantine, chaque famille à son « coin » et son animateur. Des jeux occupationnels leurs sont proposés, ainsi que des livres adaptés à chaque âge. La transition vers la classe se fait en douceur, à partir de 8h, les enfants sont accueillis par les enseignants en classe.

A midi, ils mangent dans leur classe s'ils sont inscrits aux tartines ou à la cantine pour les potages et les repas chauds.

Pour l'accueil de 15h30, les enfants sont pris en charge, pour ceux qui vont à l'étude par les enseignants, les autres par les animateurs dans leurs locaux respectifs.

Le mercredi après-midi les enfants retrouvent leurs locaux respectifs après 13h15.

Les mercredis permettent plus d'activités dirigées car les enfants sont moins nombreux et l'horaire est plus large (13h15-18h). Nous proposons en fonction de la météo des ateliers divers, tels que : cuisine, activité manuelle ou sportive. Nous proposons également des sorties, le plus souvent dans les environs de l'école, par exemple : le cinéclub du Karreveld, la Maison des Cultures, le Scheutbos,...

3. DESCRIPTION DES CHOIX METHODOLOGIQUES ET ACTIONS CONCRETES

3.1 L'enfant au centre de notre projet éducatif

Dans notre projet éducatif, il est indispensable pour nous de pratiquer la tolérance envers les enfants et de la leur transmettre. En effet, nous estimons que les enfants ont besoin de s'ouvrir aux autres, d'apprendre à prendre leur place dans un groupe car la sociabilisation est importante pour leur vie future. Nous souhaitons intégrer tous les enfants. Pour y arriver, nous nous plaçons un maximum à leur écoute et faisons preuve de patience. Nous cherchons les mots pour que certains sortent de l'isolement ; nous prenons le temps de nous présenter, d'expliquer aux enfants où ils se situent afin qu'ils sachent se repérer par rapport aux autres.

Dans le cas de l'accueil d'enfants à besoins spécifiques, nous souhaitons également développer nos compétences en suivant des formations.

Nous aidons aussi les enfants à développer leur confiance en eux et à éprouver de la satisfaction personnelle. Notre but est que chaque enfant se sente bien et valorisé. Pour cela, nous faisons preuve d'adaptation en tenant compte du développement et du rythme propre à chacun. Par exemple, les enfants qui finissent leur tâche plus vite aident les autres s'ils le souhaitent.

De plus, nous proposons diverses activités libres et variées telles que le sport, le bricolage, les jeux de groupe, les sorties, ... toutes ces activités ont pour objectif l'amusement, l'épanouissement, la découverte et l'évasion des enfants par rapport à leurs préoccupations, de même que le partage et le développement de la solidarité. Le fait de proposer ces activités variées permet à l'enfant de choisir d'y participer ou non selon les moments. Dans l'avenir nous aimerions aussi proposer des tournois inter-écoles de différents sports tels que le basket, le volley, le ping-pong ou le football, nous nous proposons de contacter les écoles qui sont accessibles à pied et qui peuvent disposer de leurs infrastructures le mercredi après-midi.

En ce qui concerne les conflits éventuels, nous les gérons de manière calme en dialoguant, en isolant l'enfant quelques instants si nécessaire. Un coin de réflexion est proposé aux différents protagonistes du « litige ». Nous n'hésitons pas non plus à faire appel à un collègue si nous nous sentons dépassés par la situation.

Malgré les difficultés liées au manque de sanitaires et lave-mains, nous sommes également à la recherche de solutions pour encourager davantage l'hygiène des mains et le respect des toilettes.

Enfin, nous aimerions rendre le moment du repas plus convivial. Il s'agit d'un vrai défi au vu du nombre d'enfants très important réuni dans le réfectoire au moment de la pause. C'est pourquoi

nous nous concertons avec la direction de l'école pour voir si des projets ou alternatives sont envisageables. Nous aimerions notamment permettre aux enfants de manger à l'extérieur sur des tables adaptées pendant la belle saison.

Nous avons commandé des tables « pique-nique » à cet effet, elles font partie intégrante de notre projet de réaménagement de la grande cour de récréation, afin de réduire la violence et d'instaurer diverses zones avec l'aide des enfants eux-mêmes.

• Les parents, des acteurs incontournables

Il est essentiel pour nous d'instaurer un respect mutuel entre les enfants, les parents et l'équipe d'animation afin d'établir une relation de confiance. Celle-ci commence notamment par l'usage systématique et réciproque des formules de politesse : bonjour, au revoir, s'il vous plaît ou merci.

Le matin, les parents conduisent leur enfant jusqu'à la porte de l'école. Celui-ci se rend ensuite dans le réfectoire où il est accueilli par son animateur référent en fonction de son année scolaire. Actuellement les enfants ont déjà accès à des activités calmes mais nous aimerions leur proposer des activités supplémentaires gérées en autonomie et qui leur permettent de commencer leur journée à leur rythme. Le soir, beaucoup d'enfants de la 3^e à la 6^e année vont à l'étude faire leurs devoirs. Ils reviennent ensuite pour la plupart à l'accueil, et sont libres de choisir leur occupation après l'heure studieuse qu'ils viennent de passer.

Pour développer les échanges et tisser des liens de confiance avec les parents, nous prenons le temps avant leur départ de leur expliquer la journée de leur enfant. Nous nous tenons également à leur disposition pour toute communication, question ou remarque éventuelle.

De plus, les enfants sont, dans la mesure du possible, suivis pendant toute leur scolarité par la même équipe d'animateurs « référents » dans le but d'offrir à tous plus de repères, de confiance et une communication plus claire, ils connaissent néanmoins tous les animateurs et ne sont pas laissés dans l'ignorance en cas de changement (absence du personnel).

Cependant, comme les parents n'ont pas toujours le temps d'échanger avec l'équipe d'animation en début ou en fin de journée, nous organisons une fête de l'accueil extra-scolaire, une année sur 2. Celle-ci est l'occasion de partager un moment convivial tous ensemble, un moment d'amusement au cours duquel les parents pourront faire connaissance avec l'équipe d'animation et auront l'occasion de participer aux activités organisées pour leurs enfants tout au long de l'année.

Enfin, en cas de conflits entre parents, nous intervenons pour leur rappeler l'extrait du règlement d'ordre intérieur de l'école qui stipule : « En cas de fait(s) de violence physique(s) ou verbale(s) de parents ou de tiers à l'égard des membres du personnel de l'établissement, des élèves ou d'un autre parent d'élève, la direction se réserve le droit d'interdire l'accès à l'établissement, pour une durée qu'elle détermine. La communication entre les membres de l'établissement et les parents s'instaurera par écrit ou par l'intermédiaire d'un membre de la famille qui ne se serait pas rendu coupable de fait(s) de violence physique(s) ou verbale(s). »

• L'équipe d'animation et les autres acteurs de l'école

Nous participons régulièrement aux sorties et festivités organisées avec les instituteurs et leur prêtons main forte en classe. Ces collaborations sont aussi l'occasion d'échanges entre les équipes.

Par ailleurs, toute information utile concernant les enfants, leur bien-être ou leur sécurité peut être transmise à la direction, à l'équipe pédagogique ou aux acteurs de l'école qui sont concernés.

Enfin pour mettre en place ce projet éducatif en équipe et le faire évoluer, nous nous réunissons également régulièrement.

4. PRIORITES POUR L'ANNEE 2020-2021 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2020-2021, nous travaillerons en priorité à :

- Permettre à chaque animateur de suivre des formations adaptées à ses besoins.
- La mise en place de tournoi inter-écoles
- Le réaménagement de la grande cour de récréation



Projet d'accueil extrascolaire

Ecole communale n°2 Ecole Emeraude

Rue le lorrain, 94 - 1080 Molenbeek

Introduction

Ce Projet d'Accueil est destiné aux parents, aux enfants ainsi qu'aux animateurs/trices de l'accueil extrascolaire de l'école 2.

Ce document est un guide pour la coordinatrice, les animateurs/trices, les parents, les enfants, et les tierces personnes qui viennent amener, récupérer les enfants durant les moments d'accueil.

Ce document est rédigé et validé par le personnel extrascolaire.

Ce projet n'est pas définitif il sera étudié avec les animateurs/trices tous les deux ans afin d'offrir un accueil de qualité car nous aimerions évoluer dans le même sens afin de développer des idées.

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

a. Type d'accueil organisé

- ☒ Section d'accueil extrascolaire
- ☒ Section maternelle de 2 ans 1/2 à 6 ans
- ☒ Section primaire de 6 ans à 12 ans
- ☒ Enseignement Fondamental

b. Horaires et Participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €
Midi	GRATUIT depuis mars 2019	
Soir	2,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	10,00 €
Mercredi	5,00 € > après 2 fois, forfait mensuel	10,00 €
Journée pédagogique	3,50 € la journée	

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces de garderie, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à l'accueil extrascolaire est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 (13h15 le mercredi), les enfants qui n'ont pas été récupérés par un responsable seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable que celle-ci possède une décharge pour pouvoir emmener l'enfant.

Les animateurs/trices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

c. Composition de l'équipe et qualifications

L'accueil des enfants en extrascolaire est assuré par des animatrices (Farida, Samira, Karima, Rachida, Saïda) ces dernières sont encadrées par une coordinatrice (Sanae).

d. Contexte institutionnel

Pouvoir organisateur : l'Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles.

2. LE PROJET EDUCATIF, CHOIX METHODOLOGIQUES ET ACTIONS CONCRETES

a. Déroulement d'une journée type

Le temps d'accueil est structuré en plusieurs moments :

• Accueil du matin

De 7h à 8h : deux animatrices accueillent les enfants de primaire et de maternelle dans les locaux d'accueil. Celles-ci prennent les présences lors de l'arrivée de chacun.

Durant ce temps d'accueil, les enfants sont autonomes et libres de s'occuper à travers divers jeux qui leurs sont proposés ou de s'occuper calmement (puzzles, blocs, livres, animaux en plastique, barbies, coloriage).

Avant qu'il ne sonne, les enfants rangent le local et les jeux empruntés. Ensuite, ils se mettent en rang devant la porte pour se diriger dans la cour où les enseignants prennent le relais pour les conduire en classe.

• Accueil du midi

La direction et les autres professionnels de l'école ont mis en place des zones de jeux. Ce projet consiste en une division des espaces de jeux extérieurs en plusieurs zones accessibles aux enfants moyennant le respect de certaines règles (Charte des zones du midi à respecter). Ce

projet vise l'autonomie de chaque enfant afin de les familiariser au respect des règles, des espaces et du matériel mis à leur disposition.

Dans un premier temps, les enfants mangent, dans leurs classes/local/réfectoire, entre 12h00 et 13h00 avec les accueillants et les animatrices qui prennent les présences quotidiennement.

Dans un second temps, à partir de 12h30, quand ils ont fini de manger, les enfants se dirigent vers l'une des zones de jeux de leur choix où ils peuvent rester jusqu'à ce qu'il sonne à 13h30. Dans chaque zone, il y'a un animatrice, qui se place pour accueillir les enfants et encadrer au mieux ceux-ci (distribution du matériel, animation, soins, surveillance..) :

La zone foot/ basket : occupée par les enfants qui désirent jouer au foot/basket

La zone potager: occupée par les enfants qui désirent observer la verdure/plante/ ce qui a été planté etc...

La zone calme : où l'on peut dessiner, s'asseoir, discuter... et ne pas courir.

La zone libre : où l'on fait ce que l'on veut (charte) et où sont aussi proposées des activités artistiques ou ludiques (corde à sauter, dessiner à la craie, jeux divers...).

Il y a des activités du midi qui sont proposées aux enfants qui le souhaitent : gym du midi, DAS (sur inscription) et bien-sûr certains enfants rentrent manger.

A 13h30, quand il sonne, les enfants se dirigent calmement vers leur rang.

Accueil au Soir

A 15h20 tous les enseignants dirigent les enfants (maternelle/primaire) vers le local d'accueil, où ils mangent leur collation. Les présences se font à partir de 15h30 où les enfants sont pris en charge et encadrés par les animatrices.

Une étude est proposée par les enseignants entre 15h30 et 16h30, aux élèves de 5ème et 6ème primaire.

L'inscription se fait au secrétariat. Le nombre d'élèves par groupe est limité.

Durant ce temps d'accueil, les animatrices proposent des ateliers bricolages, des jeux extérieurs dans la cour de récréation (maternelle/primaire).

Les enfants qui sont à l'étude reviennent dans les espaces d'accueil du soir vers 16h30.

Vers 17h30, s'effectue un regroupement des enfants de maternelles et primaires dans le local d'accueil maternel.

Accueil du mercredi après-midi

Les animatrices extrascolaires regroupent les enfants principalement dans le local d'accueil. Ce local est essentiellement utilisé pour les jeux calmes ou les devoirs (et en cas de mauvais temps).

A 12h, les enfants de l'accueil mangent chacun dans leur local.

Vers 12h45, ils rangent le réfectoire et se préparent pour les différents ateliers (atelier culinaire, jeux de ballon, de coopération, de société, kicker,...) ou ils partent en sorties organisées.

Nous laissons la liberté aux enfants de choisir ce qu'ils veulent faire car nous favorisons l'autonomie, le développement, leur confiance en eux et leur estime de soi.

Vers 15h30 les enfants prennent leur collation dans le local d'accueil après la collation nous favorisons les jeux libres

b. La place de chacun dans le groupe

Nous pensons qu'il est important de tenir compte du développement de chaque enfant et de la place qu'il occupe dans le groupe parce que son bien-être en dépend, ainsi que son intégration afin de créer une cohésion du groupe.

Pour ce faire, nous proposons de :

- ✓ demander aux enfants ce qu'ils ont envie de faire et lister les activités, (leur expliquer quelles activités seront possibles et lesquelles ne le seront pas),
- ✓ proposer des petits ateliers afin de diversifier les activités,
- ✓ prévoir des sorties en lien avec les thèmes/ ou pas car le but est de divertir les enfants et les pousser vers la découverte
- ✓ leur laisser également la possibilité de souffler (droit au repos)
- ✓ déterminer les temps de repos
- ✓ déterminer les activités libres

La place de l'équipe d'animatrices au sein de l'école est également importante car nous intégrons l'accueil extrascolaire aux fêtes de l'école (marché de Noël, Fancy Fair...) en proposant des animations, participer aux réunions du comité des Fêtes.

c. La communication

La communication avec les différents intervenants (direction-instituteurs-parents-enfants-tierce personne) est très importante pour nous car elle permet d'assurer une continuité dans l'accueil lors des moments de transition.

Nous échangeons avec les parents et transmettons les informations de leur part aux instituteurs, la direction et différents intervenants. En fin de journée, nous revenons vers eux pour leur faire part de la journée de l'enfant.

Pour améliorer la communication avec les familles, nous envisageons de créer des « ralentisseurs de parents » :

En réalisant des panneaux et des montages photos sur les activités réalisées pendant l'accueil extrascolaire. Ces panneaux seront affichés dans le couloir. En préparant des rencontres avec les parents, tiers, une fois par mois (petit-déjeuner, goûter ouverts à tous), afin d'échanger et de mettre de nouvelles choses en place et/ou de présenter les activités réalisées avec les enfants, le corps enseignant pourrait aussi y être convié.

d. Le bien-être de l'enfant

Le bien-être des enfants est très important, c'est par ce biais là que l'enfant se développe. Chaque enfant est unique. Pour que les enfants se sentent bien et soient épanouis nous veillons à leur apporter attention, écoute et intérêt. Nous prenons le temps de leur donner du temps.

Nous veillons à l'intégration de tous les enfants en les sensibilisant à la diversité et à la tolérance, nous discutons de certaines valeurs lors d'échanges avec eux ou lors de certains conflits. D'autre part, les enfants viennent aussi facilement vers les membres de l'équipe quand ils en ont besoin grâce à cela ils établissent une relation de confiance.

e. La confiance

En vue de garantir un sentiment de sécurité pour chacun, nous estimons que les relations de confiance sont essentielles entre :

- ✓ les enfants entre eux en créant une cohésion de groupe ;
- ✓ les animateurs/trices et les enfants (répondre aux besoins de l'enfant, faire attention à lui, ne pas faire de différence entre les uns et les autres, être à l'écoute et ouvert à la communication)

- ✓ les animateurs/trices, les parents ou tierce personne : (via l'organisation de déjeuners, dès l'arrivée du parent/tierce personne venu récupérer l'enfant au lieu d'accueil)
- ✓ les animateurs/trices entre eux (communication sur les enfants, infos à échanger, en faisant des feedbacks de la journée).
- ✓ les animateurs/trices et instituteurs/trices, direction/ éducateur : elle permet d'assurer une continuité dans l'accueil.

3. PRIORITES POUR LES ANNEES 2021 A 2023 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- Un voyage pour une vingtaine d'enfants de l'accueil (entre 5 et 12 ans). A décrire afin de le présenter au PO pour acceptation.
- Plusieurs grosses sorties
- L'équipe d'accueil souhaite organiser des rencontres plus régulières avec les parents. Les animateurs/trices activités réalisées pendant l'accueil.
- Mobiles / jeux fixés dans la cour en priorité pour les maternelles et ensuite pour les primaires



Projet d'accueil extra-scolaire

Ecole communale n°1 La Rose des Vents

Rue des Quatre-Vents 71 - 1080 Molenbeek

Introduction

Nous, l'équipe d'animation extrascolaire de l'école n°1, avons créé ce projet d'accueil afin que, vous, parents, professionnels, enfants, sachiez qui nous sommes et ce que nous faisons au quotidien au sein de l'école. Nous souhaitons grâce à ce document, vous montrer la qualité de notre travail, vous expliquer nos méthodes, mettre en valeur nos pratiques, partager notre vision de l'accueil ou encore vous expliquer les raisons d'être de certaines règles.

Nous ne sommes pas une « garderie » dans le sens où nous ne faisons pas que garder les enfants, nous les accueillons, nous tentons de les faire évoluer par le biais d'activités diversifiées. Nous souhaitons les rendre acteurs de leur temps libre. A travers ce document, nous espérons vous dévoiler la richesse que ces moments d'accueil peuvent apporter aux enfants.

Ce projet d'accueil a été mis à jour en avril 2020.

Il a été pensé et rédigé en équipe par Bouchra, Carine, Jasna, Maria, Sana et Samira.

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

a. Type d'accueil organisé

- ☒ Section d'accueil extrascolaire
- ☒ Section maternelle de 2 ans 1/2 à 6 ans
- ☒ Section primaire de 6 ans à 12 ans
- ☒ Enseignement Fondamental

b. Horaires et Participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €
Midî	GRATUIT depuis mars 2019	
Soir	2,00 €	10,00 €

	> après 3 fois, forfait mensuel	
Mercredi	5,00 €	10,00 €
	> après 2 fois, forfait mensuel	
Journée pédagogique	3,50 € la journée	

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces de garderie, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à l'accueil extrascolaire est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 (13h15 le mercredi), les enfants qui n'ont pas été récupérés par leurs parents seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable que celle-ci possède une décharge pour pouvoir emmener l'enfant.

Les animateurs/trices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

c. Composition de l'équipe et qualifications

- Maria, coordinatrice et responsable de l'équipe :
Brevet d'animateur, brevet de coordination et diplôme d' «auxiliaire de la petite enfance »
- Jasna, animatrice : brevet d'animateur ainsi que le diplôme d' «auxiliaire de la petite enfance »
- Bouchra, animatrice : brevet d'animateur ainsi que le diplôme d' «auxiliaire de la petite enfance »
- Sana, animatrice : brevet d'animateur
- Samira : brevet d'animateur
- Amina : brevet d'animateur
- Carine : brevet d'animateur

L'équipe est aussi composée pour le temps du midi, en plus des animateurs, de 4 bénévoles et 5 personnes de l'agence locale pour l'emploi.

d. Contexte institutionnel

Pouvoir organisateur : l'Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles.

2. LE PROJET EDUCATIF, CHOIX METHODOLOGIQUES ET ACTIONS CONCRETES

a. La relation avec les enfants

Nous avons instauré des règles de sécurité afin de faciliter l'accès à l'école.

Pour les deux entrées de l'école, il y a deux personnes de référence au minimum.

L'enfant, qui entre à l'école, ne peut en aucun cas ressortir de l'école, seul.

Il doit être accompagné de son parent ou d'une personne responsable ou être en possession d'une carte de sortie pour 15h30 et le mercredi midi.

Les informations, fiches signalétiques, sont tenues dans un classeur au secrétariat accessible aux animateurs.

Lorsqu'un nouvel enfant arrive, il est essentiel pour nous, de lui expliquer le déroulement de l'accueil. Nous lui présentons les autres enfants. Nous organisons des jeux, afin de créer du lien et ainsi permettre aux enfants de faire connaissance.

Il est important d'avoir des règles communes et claires.

Certaines règles sont discutées avec les enfants, d'autres pas. Il nous semble aussi intéressant d'instaurer des règles proposées par les enfants, de discuter avec eux à ce sujet.

La communication que nous avons avec les enfants se veut positive.

Ils doivent aussi avoir des interactions saines entre eux. Nous souhaitons, pour cela, mettre en place des tables de discussions où ils pourront discuter de thèmes choisis par eux ; en lien avec la culture, les valeurs, les hobbies... leur offrir un endroit où échanger.

Afin de valoriser et de rassurer les enfants, nous sommes à leur écoute.

Nous leur laissons du temps afin qu'ils puissent s'exprimer, donner leurs avis, émettre des critiques constructives et ce, durant des concertations avec les enfants de primaires.

Nous tentons de les rendre responsables, de réaliser des tâches, par exemple : balayer, ranger les cartables, ranger le local...

Nous leur demandons, le plus souvent possible, leurs avis sur les activités, en instaurant par exemple, des conseils. Cela leur permet d'être acteur de leur temps libre.

b. Accueils

Nous disposons de deux locaux : un local situé près du train et du réfectoire pour assurer l'accueil temps libre du matin et du soir. C'est un local partagé.

L'accueil du matin débute à 7h, les enfants sont accueillis dans le local d'accueil.

A 8h les primaires vont jouer dans la cour de récréation. Ils seront pris en charge par les institutrices lorsqu'il sonne. Concernant les maternelles, les animateurs les amènent dans leurs classes.

L'accueil du soir commence à 15h30 jusqu'à 18h00 également dans les locaux d'accueils pour les primaires et les maternelles.

Les mercredis après-midi, l'accueil se passe de 13h15 à 18h.

Nous y organisons des activités bricolages, des jeux sur un thème, des activités sportives, de temps à autre nous faisons des sorties.

Nous voudrions réaliser plus de sorties et des jeux d'équipes, des projets co-construits.

Actuellement, nous avons un thème d'année, similaire au thème des institutrices.

Durant l'année, nous participons à la Fancy fair, au marché de Noël, aux différents événements festifs de l'école.

Il est primordial, selon nous, pour le bien-être des enfants et leur bon développement, de leur proposer des activités diversifiées, ludiques et créatives, pour leur permettre de découvrir différents domaines. Certaines activités sont proposées librement, d'autres sont plus dirigées afin qu'ils découvrent un peu de tout.

Nous faisons attention à diversifier les groupes, ne pas isoler certains enfants et du coup nous favorisons les échanges entre eux.

Nous leur proposons des activités danse, lecture de contes afin de les ouvrir à la culture.

Nous souhaitons proposer plus d'activités de ce type, par exemple organiser un tour du monde des coutumes qui existent ailleurs (chants, plats, contes, danses, jeux...).

Nous voulons leur proposer des animations qu'ils n'ont pas l'habitude de faire à la maison, par exemple de la danse africaine, du théâtre, des ombres chinoises, participer à un spectacle de clowns, de magie... Nous sommes désireux de travailler avec des asbl extérieures afin de varier nos activités le mercredi après-midi selon les possibilités budgétaires.

c. La relation avec les parents

Pour instaurer un climat de confiance avec les parents, nous avons mis en place différents moyens de communication.

Nous rassurons les parents en prenant le temps de dialoguer avec eux de manière conviviale.

Par exemple, nous les accueillons avec le sourire, un « bonjour » et en échangeant les informations importantes des parents vers l'institutrice ou vice-versa.

De plus, la personne qui les accueille dès l'entrée dans l'école est souvent la même, ce qui leur donne un repère et les rassure également.

L'accueil des familles se déroule dans un cadre structuré avec des règles et des objectifs repris dans le règlement d'ordre intérieur, dans le projet pédagogique de l'école ainsi que dans notre projet d'accueil. Un des objectifs de l'école est la promotion d'une collation saine (en effet, nous demandons aux enfants de ne consommer que de l'eau). Ce cadre nous permet d'instaurer un respect mutuel. Cela peut-être le respect d'autrui ou encore le respect des lieux.

Lors de l'accueil du soir des primaires, la directrice organise un rang avec les enfants qui restent à l'accueil du soir et les amène devant le local d'accueil où ils sont alors pris en charge par les animateurs.

Ils entrent ensuite dans le calme et s'installent à table.

Concernant les maternelles, ce sont les institutrices qui les déposent dans leur local pour l'accueil du soir. Ensuite, les enfants prennent leur collation. Une fois terminée, ils choisissent leur activité. Ils ont le choix de faire un atelier bricolage, d'aller jouer dehors, de colorier, de jouer à un jeu de société.

En bref, ils ont le choix de leur activité. L'accueil du soir extrascolaire débute à 15h30 et se finit à 18h.

Pour assurer le bien-être des enfants, nous pensons que la taille, la propreté de l'espace d'accueil et son aménagement sont importants. Il faut un local agréable et adapté aux besoins des enfants notamment pour leur permettre de choisir une activité en se repérant facilement dans l'espace.

Cela nous permet d'avoir une bonne vue d'ensemble de l'espace et ainsi éviter les éventuels débordements. C'est pourquoi nous avons aménagé celui-ci en créant différents coins (coin doux, création, lecture, dessin...).

Cet espace sert aussi à afficher les réalisations des enfants cela développe leur estime de soi, la confiance en eux et les valorisent. Cela permet aussi aux parents d'avoir une vue sur leurs chefs d'œuvres. Cela permet aux enfants d'être fiers d'eux même en exposant leur talent.

d. Le travail d'équipe et les relations entre professionnels

Nous favorisons la communication entre professionnels.

Pour cela, nous avons récemment mis en place des réunions d'équipe afin de définir des objectifs communs. Grâce à ces objectifs et règles en commun, nous souhaitons instaurer plus de cohérence et de cohésion au sein de notre équipe.

De plus, une fois par mois, nous faisons le point avec la directrice de l'école. Ces rencontres sont importantes et permettent d'avoir de la cohérence dans notre travail au quotidien.

Notre équipe est composée d'animateurs et d'une coordinatrice. Toute demande extrascolaire doit passer par celle-ci. Exemple : la gestion de l'organisation du temps de midi, de notre planning... Elle est également là pour motiver l'équipe en étant à son écoute, en étant attentive à ses demandes, en encourageant son personnel. Elle travaille en concertation avec l'équipe.

Par ailleurs, nous transmettons régulièrement les informations que nous recevons des parents, tuteurs, personnes de référence, etc. vers le professionnel concerné ou inversement.

En ce qui concerne les éventuels changements organisationnels qui peuvent parfois avoir lieu, l'équipe d'animation estime très important la concertation en équipe et le maintien d'un maximum de repères pour assurer une continuité dans son travail d'accueil des enfants et des parents.

Le bien-être des enfants ainsi que leur épanouissement sont notre priorité.



Projet d'accueil extra-scolaire

Ecole communale n°9 Augusta Marcoux

Rue du Gulden Bodem 4 - 1080 Molenbeek

Introduction

L'école communale n°9 « Augusta Marcoux » accueille des élèves de la 2ème à la 6ème primaire. Cette école est annexée à l'école n°8 « Les P'tits Marcoux » qui organise la section maternelle.

L'équipe d'animation extrascolaire se compose d'une coordinatrice, 3 animateurs extrascolaires, et 4 accueillantes qui viennent en soutien.

Pour réaliser ce projet d'accueil, nous nous sommes réunis avec les coordinatrices ATL de Molenbeek au cours de plusieurs séances de travail durant lesquelles nous nous sommes concertés et avons mené une réflexion sur nos pratiques professionnelles. C'est le résultat de ce travail que vous trouverez ci-dessous. Ce projet n'est pas définitif et pourra être modifié chaque année, afin de répondre au mieux aux exigences du terrain.

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

a. Types d'accueil pratiqué

- ☑ Section d'accueil extrascolaire
- ☑ Section primaire de 8 ans à 12 ans
- ☑ Enseignement Fondamental

b. Horaires et Participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €
Midi	GRATUIT depuis mars 2019	
Soir	2,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	10,00 €
Mercredi	5,00 €	10,00 €

	> après 2 fois, forfait mensuel	
Journée pédagogique	3,50 € la journée	

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces de garderie, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à l'accueil extrascolaire est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 (13h15 le mercredi), les enfants qui n'ont pas été récupérés par leurs parents seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable que celle-ci possède une décharge pour pouvoir emmener l'enfant.

Les animateurs/trices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

c. Composition de l'équipe et qualifications

L'accueil des enfants en extrascolaire est assuré par des animateurs (Olivier, Enrico, Abdel), des accueillantes (Naima, Baya, Rahmouna) et encadrés par une coordinatrice (Samia).

d. Contexte institutionnel

Pouvoir organisateur : l'Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles.

2. LE PROJET EDUCATIF, CHOIX METHODOLOGIQUES ET ACTIONS CONCRETES

a. Déroulement d'une journée type

Le temps d'accueil est structuré en plusieurs moments :

• Accueil du matin

De 7h à 8h, un animateur accueille les enfants dans un chalet (classe de 5^{ème} année). Celui-ci prend les présences lors de l'arrivée de chacun.

Durant ce temps d'accueil, les enfants sont autonomes et libres de s'occuper à travers divers jeux qui leurs sont proposés ou de s'occuper calmement (étudier/devoirs/prendre le temps de se réveiller/coin doux...).

Avant qu'il ne sonne, les enfants rangent le local et les jeux empruntés. Ensuite, ils se mettent en rang devant la porte pour se diriger dans la Cour 1 où les enseignants prennent le relais pour les conduire en classe.

c. *Accueil du midi*

Nous avons mis en place avec la Direction et les autres professionnels de l'école, un projet de zones de jeux au sein des cours de l'école n°9. Ce projet consiste en une division des espaces de jeux extérieurs en plusieurs zones accessibles aux enfants moyennant le respect de certaines règles (Charte des zones du midi à respecter). Ce projet vise l'autonomie de chaque enfant afin de les responsabiliser au respect des règles, des espaces et du matériel mis à leur disposition.

Dans un premier temps, les enfants mangent, dans leurs classes, de 11h45 à 12h15 avec leur enseignant qui prend les présences quotidiennement.

Dans un second temps, à 12h15, quand ils ont fini de manger, les enfants se dirigent vers l'une des zones de jeux de leur choix où ils doivent rester jusqu'à ce qu'il sonne à 13h30. A chaque cour de récréation, deux accueillants extrascolaires se placent pour accueillir les enfants et encadrer ceux-ci (distribution du matériel, animation, soins,...).

La répartition se fait comme suit:

- Zone 1 : grande cour qui accueille les 5^{èmes} et 6^{èmes} années (+/- 120 enfants)
- Zone 2 : cour divisée en 2, qui Accueille les 2^{èmes} primaires (+/- 60 enfants)
- Zone 3 : accueille les 3^{èmes} primaires (+/- 60 enfants)
- Zone 4 : accueille les 4^{èmes} primaires (+/- 60 enfants)

Il y a des activités du midi qui sont proposées aux enfants qui le souhaitent: gym du midi, DAS (sur inscription) et bien-sûr certains enfants rentrent manger.

A 13h30, quand il sonne, les enfants se dirigent calmement vers leur rang ou classe de manière autonome.

d. *Accueil au Soir*

Trois rangs sont organisés pour la sortie à 15h30. Ces rangs sont encadrés par des enseignants avec l'aide de l'éducatrice.

- Rang Beekkant (seul rang qui quitte l'école): 2 enseignants
- Rang Carte de Sortie: l'éducatrice (Oriane)
- Rang École divisé en 2 rangs :
 - o le Rang Parents: 3 enseignants
 - o le Rang Parents-Famille: 2 enseignants

Un accueillant réceptionne le retour des enfants du rang BEEKKANT, dont les parents n'étaient pas présents pour les récupérer et les dirige avec les enseignants de tous les autres rangs vers la Cour 1 où sont regroupés tous les enfants qui restent à l'accueil du soir. Un accueillant extrascolaire les y attend. Ensuite, les accueillants dirigent tous les élèves vers le réfectoire des primaires, où ils mangent leur collation. Les présences se font à partir du moment où les enfants sont pris en charge et encadrés.

Une étude est proposée par les enseignants entre 15h30 et 16h30, aux élèves qui le souhaitent. L'inscription se fait au secrétariat. Le nombre d'élèves par groupe est limité.

Durant ce temps d'accueil, les accueillants extrascolaires proposent des ateliers bricolages au réfectoire, des jeux extérieurs dans la cour de récréation maternelle, et dans les chalets (par mauvais temps). Ils ont accès également à une classe de P1, si le groupe est assez important.

Les élèves qui sont à l'étude reviennent dans les espaces d'accueil du soir vers 16h30.

Vers 17h00, s'effectue un regroupement des élèves de maternelles et primaires dans le réfectoire maternel.

a. Accueil du mercredi après-midi

L'accueil du mercredi après-midi s'organise sur le même principe que l'accueil du soir. Les accueillants extrascolaires regroupent les enfants exclusivement au réfectoire primaire et la cour de récréation maternelle. Les chalets sont utilisés pour les jeux calmes ou les devoirs (et en cas de mauvais temps).

A 12h, les enfants de l'accueil mangent ensemble dans le réfectoire (tartines + repas chaud).

Vers 12h45, ils rangent le réfectoire et se préparent pour les différents ateliers d'activités (atelier culinaire, jeux de ballon, de coopération, de société, kicker,...) ou partent en sorties organisées. Nous laissons la liberté aux enfants de choisir ce qu'ils veulent faire, car nous insistons pour responsabiliser chacun d'eux, en étant autonome et qu'ils aient confiance en eux.

Durant l'accueil extrascolaire du soir, pour des raisons de sécurité, l'école 9 n'est plus accessible. L'accès se fait via l'entrée principale de l'école 8.

b. La communication et la confiance, des valeurs essentielles du projet d'accueil

La communication avec les différents intervenants (direction-instituteurs-parents-enfants) est très importante pour nous. Nous pensons en effet qu'elle permet d'assurer une continuité dans l'accueil en veillant aux moments de transition. Nous échangeons avec les parents et transmettons d'éventuelles informations de leur part aux instituteurs ou à la direction. En fin de journée, nous revenons vers eux pour leur faire part d'éléments concernant les activités ou le comportement de leur enfant.

D'autre part, les enfants viennent aussi facilement vers les membres de l'équipe quand ils en ont besoin. Les animateurs adaptent leur communication selon le comportement des enfants et établissent une relation de confiance avec eux en se montrant disponibles et à leur écoute. Lorsque des situations difficiles se présentent nous essayons de travailler en réseau avec les autres professionnels de l'école (éducatrice, assistante sociale, direction, ...) pour le bien de l'enfant.

Nous nous réunissons une fois par mois entre animateurs pour discuter de nos pratiques quotidiennes et pour établir des objectifs à atteindre. Nous établissons aussi des règles communes pour un meilleur fonctionnement. Dans l'avenir nous aimerions participer davantage aux réunions de nos collègues instituteurs afin d'avoir plus de moments d'échanges de qualité et d'améliorer encore nos collaborations.

c. Le bien-être des enfants

Nous prenons très à cœur, le bien-être des enfants. Pour que les enfants se sentent bien, nous veillons à leur apporter chaleur, attention, écoute et intérêt car nous aimons notre travail. Nous prenons le temps de leur donner du temps, nous essayons de nous mettre à leur place pour qu'ils soient heureux de participer à l'accueil.

Nous veillons également à l'intégration de tous les enfants en les sensibilisant à la diversité et à la tolérance. Pour ce faire, nous faisons attention au vocabulaire que nous utilisons, nous discutons de certaines valeurs lors d'échanges occasionnels avec les enfants ou lors de certains conflits entre eux. Nous accordons la même importance à chaque enfant et nous discutons beaucoup avec eux.

d. Les règles de l'accueil

La Charte pour le bon déroulement des temps d'accueil est distribuée aux parents en début d'année scolaire. Elle comprend une présentation des animateurs d'accueil. Elle reprend également les règles de l'accueil extrascolaire. Dans le futur, nous aimerions aussi travailler ce document pour le rendre

accessible aux enfants. Pour le moment, nous travaillons en partenariat avec les professeurs afin de l'expliquer aux enfants.

Respect de la Charte du comportement et engagement des parents et des enfants

Nous mettons en projet une « Charte du Comportement » à avoir durant l'accueil extrascolaire. Les parents et les enfants en seront informés dès la rentrée.

3. BUT ET FINALITES DU PROJET D'ACCUEIL

Le projet d'accueil a pour but :

- d'assurer le bon développement physique, social, affectif et cognitif des enfants, durant les temps d'accueil extrascolaire
- Il garantit un accueil qui prend en compte les besoins de chaque enfant
- Il instaure des règles et des valeurs à respecter dans l'intégrité de chacun.

Tout ceci à travers des projets divers proposés et encadrés par l'équipe extrascolaire, tout au long de l'année, afin de susciter l'intérêt des enfants et les encourager dans leur épanouissement personnel.

Ecole communale n°11 Aux Sources du Gai Savoir

Chaussée de Ninove 1001 - 1080 Molenbeek

Introduction

Ce projet d'accueil a été rédigé par Samira, Patricia, Laïla, Isabelle, Hafsa, Hanan, Fadoua, Bibiche, Christine, Michèle et la direction.

Il a été travaillé en équipe en partant de l'analyse des tâches quotidiennes des animatrices afin de faire (re)connaître leur travail avec les enfants.

L'ensemble de l'équipe s'est réuni à quatre reprises afin de réfléchir à ses pratiques quotidiennes.

A partir d'un croquis-langage, chacun a pu parler de son métier, permettant de dégager les valeurs véhiculées par l'équipe. Ces valeurs ont été traduites en actions concrètes, et certaines actions concrètes mentionnées ont pu être rattachées à des valeurs pédagogiques.

C'est sur base de cette réflexion, d'abord individuelle puis partagée avec le groupe, que ce projet d'accueil a été rédigé. Il reflète les pratiques de terrain et les valeurs communes en vigueur actuellement à l'école 11.

Ce document est destiné aux parents, enfants, collègues animateurs ou enseignants afin de mieux comprendre les règles de l'accueil, de les respecter et de travailler en harmonie.

Son but est, avant tout, le bien-être des enfants ainsi qu'une meilleure compréhension entre parents et équipe éducative des animatrices.

Ce projet d'accueil de l'extrascolaire est un complément du projet pédagogique de l'école. Les mêmes règles sont d'application durant les 2 temps scolaires : en classe et en accueil.

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

a. Type d'accueil organisé :

- ☒ Section d'accueil extrascolaire
- ☒ Section primaire de 8 ans à 12 ans.
- ☒ Enseignement primaire.

b. Contexte institutionnel :

Pouvoir organisateur : Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre à 1080 Bruxelles

c. Horaires et Participation financière

Le Pouvoir Organisateur de la Commune propose un horaire adapté à la vie des parents :

Matin	Accueil de 07h00 à 08h00
Soir	Accueil de 15h30 à 18h00 (le mercredi à partir de 13h15)

Participation des parents :

	1 seule fois sur le mois	Forfait mensuel
Matin	1,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	5,00 €
Midi	GRATUIT depuis mars 2019	
Soir	2,00 € > après 3 fois, forfait mensuel	10,00 €
Mercredi	5,00 € > après 2 fois, forfait mensuel	10,00 €
Journée pédagogique	3,50 € la journée	

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles dont le revenu annuel brut imposable de 2015 ne dépasse pas 24.965,51 €.

Aucune discrimination n'est tolérée au sein de nos espaces de garderie, comme dans l'enceinte de l'établissement. L'accès à la garderie est autorisé à chaque enfant fréquentant l'établissement.

Dès 15h30 (13h15 le mercredi), les enfants qui n'ont pas été récupérés par leurs parents seront considérés comme présents à l'accueil du soir et les parents seront invités à payer le tarif de cet accueil.

Quand les parents viennent récupérer leur enfant, ils sont responsables d'eux dès leurs retrouvailles. Il est souhaitable, pour la bonne organisation de l'accueil du soir, que les enfants non-inscrits et leur parent quittent rapidement l'établissement afin que les animateurs/trices puissent se concentrer sur l'accueil des enfants inscrits.

Lors de la sortie, si ce n'est pas la personne habituelle qui vient récupérer l'enfant, il est indispensable que celle-ci possède une décharge pour pouvoir emmener l'enfant.

Les animateurs/trices sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser quitter l'établissement avec une personne inconnue.

d. Composition de l'équipe et qualifications

Descriptif de l'équipe d'encadrement, « compétences et Qualifications » et taux d'encadrement pratiqué :

L'équipe est composée de cinq animatrices brevetées, une accueillante brevetée et une accueillante non brevetée.

Pour cinq animatrices, le travail s'effectue en deux équipes « Horaire A » équipe du matin et « Horaire B » équipe du soir. Cet horaire hebdomadaire change chaque semaine. Certaines animatrices présentent un horaire réduit le mercredi après-midi.

Les deux accueillantes présentent le temps du déjeuner, l'accueil du soir et le mercredi après-midi chaque semaine.

Régulièrement, le personnel de l'accueil se réunit afin de rester dans un esprit d'équipe.

2. LES MOMENTS DE L'ACCUEIL

L'accueil du matin se fait pour tous les enfants au grand réfectoire. Ils sont encadrés par 2 ou 3 animatrices. Des jeux occupationnels sont mis à disposition des enfants.

Les enseignants reprennent le relais dans la cour de récréation s'il ne pleut pas et en cas de pluie au grand réfectoire.

Pour l'accueil du soir, les enfants sont répartis par classe, les P3 et P4 se trouvent dans le grand réfectoire avec 1 animatrice ou une aide (selon la semaine) et une accueillante, les P5 et P6 sont dans le petit réfectoire avec 1 animatrice et 1 accueillante et les P2 sont dans une classe avec 1 animatrice.

Durant l'extrascolaire du soir, les animatrices proposent aux enfants de prendre le temps ; le temps de faire leurs devoirs, de goûter, de parler, de se détendre, de s'occuper, de jouer, de dessiner, de faire des jeux de société, de ne rien faire s'ils le désirent.

Les mercredis après-midi sont ponctués d'activités dirigées et récréatives.

Ex : activité culinaire, bricolage, jeux collectifs. Si le temps le permet, les enfants font de la trottinette, du badminton, du foot, du ping-pong.

Si le personnel est en suffisance, des sorties sont organisées au Scheutbos, à la piscine, au bowling, au cinéma...

3. LE PROJET EDUCATIF

La valeur principale que nous souhaitons transmettre aux enfants est le RCSPECT de soi-même, des autres, des enfants et des adultes.

Nous avons remarqué deux niveaux de développement chez l'enfant :

- Le développement individuel
- Le développement social

Le DEVELOPPEMENT INDIVIDUEL regroupe les valeurs de sécurité, de reconnaissance, d'autonomie, de confiance en soi, ainsi que l'importance d'apprendre à aller jusqu'au bout.

Ces valeurs sont importantes car :

- La sécurité permet d'explorer et d'apprendre sans danger
- La reconnaissance permet de garder des relations respectueuses entre les individus
- L'autonomie permet à l'enfant de se débrouiller seul et d'avoir confiance en lui. Plus tard, cela lui permettra de ne pas dépendre de quelqu'un d'autre
- La confiance en soi permet de se respecter soi-même et de se faire respecter, d'avancer dans la vie sans perdre son temps, d'être indépendant et de vivre sans complexes
- « Aller jusqu'au bout » permet d'apprendre à finir ce que l'on a commencé, à tenir ses engagements et à ne pas baisser les bras

Le DEVELOPPEMENT SOCIAL inclut la gestion de la violence, l'apprentissage de l'hygiène et de la propreté, l'habitude des collations saines, l'acquisition de la solidarité et de la citoyenneté.

Ces éléments sont importants car :

- Gérer sa violence permet de vivre correctement en société, de garder son calme
- L'hygiène et la propreté favorisent une bonne santé, une fierté de soi et une meilleure intégration dans la société (socialisation)
- L'habitude d'une bonne alimentation et de collations saines permet de rester en bonne santé, de préserver les dents, d'apprendre le rythme des repas
- La solidarité permet d'être à l'écoute, sociable, d'être capable de collaborer, de s'intégrer dans un groupe
- La citoyenneté permet de vivre ensemble en respectant les règles communes, de se comporter correctement dans la société

Nos points forts :

- La reconnaissance déjà présente entre certains enfants et les adultes, ainsi qu'entre professionnels est un pilier sur lequel nous allons nous appuyer et que nous allons tenter de développer avec un maximum de partenaires (enfants, parents, enseignants)
- Le soutien de la direction
- La diversité des animatrices de l'équipe qui proposent des activités variées aux enfants
- La solidarité de l'équipe d'accueillantes

4. DESCRIPTION DES CHOIX METHODOLOGIQUES ET ACTIONS CONCRETES

- La valeur de sécurité est transmise par les actions suivantes :
Poser des limites, un cadre, des règles identiques sur le savoir vivre ensemble.
Ex : Pour ce faire, nous avons comme projet d'établir une charte avec la complicité des enfants au sein de chaque groupe d'accueil. Un enfant représentant le groupe sera désigné par vote. Les différents enfants élus et une animatrice désignée compareront les chartes de chaque groupe. Nous établirons en commun (enfants désignés et adultes) une charte qui pourra être respectée par tous (enfants, animateurs, coordinateur) et ainsi favoriser la sécurité affective et physique des enfants.
- Les conflits sont gérés de la façon suivante :
 - L'adulte se met à l'écoute des enfants concernés
 - Fait usage de la communication non violente
 - En se mettant en dehors du contexte afin de mettre les choses en place et de comprendre le conflit
 - En trouvant une solution avec les enfants
- Pour favoriser la reconnaissance, des actions et des activités sont mises en place par les animatrices ; nous souhaitons accueillir les parents afin de leur communiquer nos valeurs (par exemple lors d'un goûter).
- La confiance en soi, l'autonomie et la motivation qui permet d'aller au bout d'une activité sont mis en place en :
Effectuant des rituels pour les activités (ex : Le bâton de parole qui permet de s'écouter et d'être écouté, d'apprendre à laisser la parole à chacun, d'acquiescer de la patience...) ceux-ci favorisant le respect (rangement du matériel, respect du mobilier, du personnel, des enfants, de soi), en proposant des activités manuelles (ex : travailler la terre glaise, confection d'un masque...), des activités ludiques (ex : jeux de société, construction...) et coopératives (ex : le parachute, jeux d'équipe, volet...).
- L'hygiène et la propreté
 - Apprendre aux enfants à se laver les mains avant de manger, à utiliser un set de table.
 - Elle peut également s'apprendre à travers des activités culinaires
 - Dans l'école, la collation saine est importante !
Pour rappel seuls des fruits ou légumes, des produits laitiers, des biscuits aux céréales... seront acceptés en extrascolaire, nous resterons souples en acceptant de petits écarts mais resterons néanmoins vigilants.
- La solidarité
Des réunions régulières entre les animatrices et la coordinatrice sont organisées.

- ❖ La citoyenneté :
Celle-ci est abordée avec le support de la charte faite avec les enfants, via des rituels (ex : le bâton de parole, parler de ses émotions...) et des animations (ex : jeux de coopération comme « le parachute » : il s'agit de soulever une toile ensemble pour qu'elle forme un dôme, tous les acteurs y contribuent).

5. PRIORITES POUR L'ANNEE 2020-2021 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- Proposer une rencontre avec les parents afin de mieux se connaître pour le bien des enfants.
- Un tableau sera affiché dans l'école avec les photos, noms et rôle des animatrices afin de savoir « QUI EST QUI »
- Une collaboration sera mise en place entre l'infirmière et les animatrices afin que celles-ci connaissent mieux les enfants. Cet échange se fera autour de fiches santé, de projets d'animations autour de l'alimentation saine, de « trucs & astuces » sur l'hygiène...
- Des réunions entre le Conseil de l'école (enseignants) et la Coordinatrice extrascolaire pourrait être envisagées régulièrement afin de réunir au mieux les différents acteurs d'une l'école.

-----Message d'origine-----

De : Dirk De Block - Conseiller <dirkdeblock.conseiller@ptb.be>

Envoyé : samedi 16 décembre 2023 12:36

Objet : Question écrite concernant les activités parascolaire pendant accueil de midi et après-scolaire

Bonjour,

Pourriez-vous demander aux services compétents les questions suivantes:

1. Par école: quelles activités sont proposées pendant la pause de midi (accueil du midi), quelles activités sont proposées après l'école?
2. Par école: Quelles organisations sont impliquées pour organiser ces activités?
3. Par école: Quel est le budget prévu pour ces activités, et par quel moyen ce budget est financé

Bien à vous,

Dirk De Block

